



Rapport
Développement durable
de La Cali

SYNTHÈSE 2016

Sommaire

Éditorial	3
La Cali en quelques mots : son territoire et ses compétences	4
Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère	5
Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	11
Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	14
Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	22
Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	30
La gouvernance territoriale, fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable, au cœur des projets portés par La Cali	39
La collectivité exemplaire et responsable	41

Au 1^{er} janvier 2017, les contours de La Cali ont été étendus, suite à la fusion de l'agglomération avec la Communauté de communes du Sud Libournais et à son extension à 7 communes de la Communauté de communes du Brannais. Elle compte désormais 46 communes et plus de 89 000 habitants.

L'année 2016 a donc été marquée par la préparation de cette fusion / extension, ainsi que par la mise en œuvre du schéma de mutualisation, qui refonde le fonctionnement interne de notre collectivité.

En pleine recomposition, La Cali a toutefois poursuivi ses missions et services aux populations (Calibus, programme Habitat Durable, accueil petite enfance / enfance, espaces jeunes...) et le déploiement de ses politiques (attractivité économique, développement touristique, politique de l'habitat...).

Des champs nouveaux ont également été explorés en 2016, avec le lancement d'un diagnostic complet et concerté de l'offre de soins avec toutes les parties prenantes (hôpitaux, ARS¹, professionnels de la santé, habitants...), en vue d'élaborer un projet de santé à l'échelle du territoire, garant d'un accès équilibré aux soins, aujourd'hui et pour les années à venir.

En 2016, des avancées majeures sont intervenues pour le projet du centre aquatique, avec la sélection du projet architectural et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour sa réalisation. Ce complexe, imaginé comme un espace sportif et de détente pour les habitants du Libournais, sera également un outil d'attractivité économique, touristique et de loisirs pour le territoire, mais aussi une vitrine de la performance énergétique et écologique : conception bioclimatique et meilleures technologies disponibles en termes de process, gestion de l'eau optimisée avec notamment le prélèvement d'eau dans le lac des Dagueys et besoins en chaleur couverts par la biomasse, dans une logique de filière courte.

Ce projet, ambitieux et structurant pour notre territoire, mais aussi innovant sur le plan environnemental, a été présenté au Ministère de l'environnement, dans le cadre de notre label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) obtenu en 2015 et qui poursuit ses effets.

Ce rapport annuel retrace, comme les précédents, l'ensemble des actions menées en 2016 qui se fondent sur les principes du développement durable. Il vous éclairera également sur les « bonnes pratiques » mises en place et consolidées en interne en matière de ressources humaines, gestion du patrimoine, achats publics ou communication.

Philippe Buisson
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

¹ ARS : Agence régionale de santé

La Cali en quelques mots : son territoire et ses compétences



Les communes de La Cali

Abzac Bayas Bonzac Camps sur l'Isle Chamadelle Coutras Génissac Gours Guitres Lagorce Lalande de Pomerol Lapouyade

Le Fieu Les Billaux Les Eglisottes et Chalaures Les Peintures Libourne Maransin Moulon Pomerol Porchères Pugnornmand Sablons

Saint Antoine sur l'Isle Saint Christophe de Double Saint Ciers d'Abzac Saint Denis de Pile Saint Martin de Laye Saint Martin du Bois

Saint Médard de Guizières Saint Sauveur de Pugnornmand Saint Seurin sur l'Isle Savignac de l'Isle Tizac de Lapouyade

Les compétences obligatoires :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville

Les compétences optionnelles :

- L'environnement et le cadre de vie
- L'action sociale d'intérêt communautaire
- Création, gestion et soutien au fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives :

- Petite enfance / enfance / jeunesse
- L'aménagement numérique
- La cotisation au Service départemental d'Incendie et de Secours
- La politique touristique d'intérêt communautaire

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Les secteurs du transport et du résidentiel (chauffage, climatisation...), constituent une part significative des émissions de gaz à effet de serre en France (respectivement près de 40 % et 20 %²). C'est pourquoi La Cali, à l'échelle de son territoire, agit pour proposer aux habitants des transports alternatifs aux déplacements individuels en voiture, et pour accompagner les ménages dans les travaux de rénovation énergétique de leur logement. Ces actions s'inscrivent dans la démarche de plan climat, qui a permis de définir une stratégie énergétique pour la collectivité. De plus, la reconnaissance de La Cali, Territoire à Energie pour la Croissance Verte, par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, permet de conforter ses actions en faveur de la transition énergétique.

- Une offre de transport alternative aux déplacements individuels

Les transports collectifs proposés par le réseau Calibus

Dans la continuité des actions menées depuis sa création, La Cali poursuit, en 2016, ses efforts, en termes de transports collectifs, en proposant le réseau de transport Calibus, articulé autour :

- d'un réseau desservant Libourne de 5 lignes urbaines auxquelles l'accès est gratuit pour l'ensemble des habitants de l'agglomération ;
- d'un réseau de 3 lignes³ interurbaines gérées, depuis le 1^{er} janvier 2016, directement par La Cali offrant aux habitants des communes desservies, des trajets vers et depuis Libourne ;
- d'un réseau d'une quarantaine de lignes et de circuits de transport scolaire desservant l'ensemble des établissements d'enseignement implantés sur le territoire ;
- d'un service de transport à la demande à destination des PMR⁴.

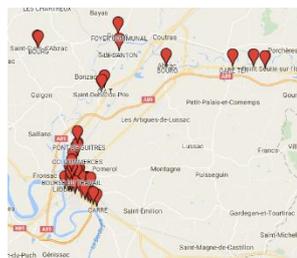
Calibus

un service de LA CALI

Sur ce réseau, La Cali veille à définir une politique de desserte cohérente sur l'ensemble du territoire communautaire afin de garantir la mobilité de tous ses habitants, dans une logique de confort et de sécurité des usagers et dans le respect de l'environnement.

Les services de transports urbain (sur la ville de Libourne) et interurbain sont gérés en DSP⁵, et font l'objet d'un contrôle non seulement par La Cali, mais aussi par les représentants d'usagers, à travers la CCSPL⁶ (voir également la partie sur la gouvernance, p. 40).

Un Schéma Directeur d'Accessibilité-Agenda d'Accessibilité Programmée pour la mise en accessibilité des arrêts du réseau



Conformément aux obligations de la loi du 11 février 2005⁷, La Cali s'est engagée dans la réalisation d'un SDA Ad'Ap⁸ (voir également la partie relative à la gestion du patrimoine de La Cali, p. 45). Adopté le 20 juin 2016 par le Conseil communautaire de La Cali. Le schéma a également fait l'objet d'un avis favorable de la Préfecture de la Gironde en novembre 2016.

Pour d'assurer la mise en accessibilité physique des 148 arrêts (urbain et interurbain) du réseau Calibus, La Cali prévoit la mobilisation d'une enveloppe d'1,374 M€.

² Source : Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

³ 3 lignes transférées en 2016 et gérées désormais par La Cali :

311 Montguyon - Libourne

312 Montpon-Ménéstérol - Libourne

319 Lapouyade - Libourne

⁴ PMR : personnes à mobilité réduite

⁵ DSP : délégation de service public

⁶ CCSPL : Commission consultative des services publics locaux

⁷ Loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

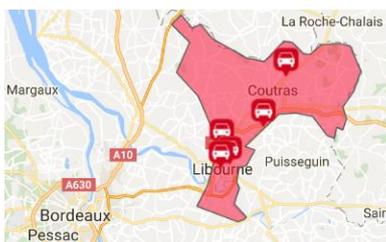
⁸ SDA Ad'Ap : Schéma Directeur d'Accessibilité-Agenda d'Accessibilité Programmée

Ainsi, des travaux ont déjà été réalisés, durant le second semestre 2016, sur l'arrêt « Ecole du sud » à Libourne, afin de le rendre accessible aux PMR. Ceux-ci vont se poursuivre d'ici à 2022, échéance prévue pour la finalisation du SDA Ad'Ap (voir également la partie sur la gouvernance, p. 40).

Par ailleurs, et afin de répondre au plus près aux attentes et besoins des usagers, La Cali va poursuivre sa démarche participative et mener une expérimentation. En partenariat avec des associations de déficients visuels, une réflexion va être menée pour déterminer les aménagements horizontaux les plus pertinents (bandes podotactiles, bandes de guidage, marquage peinture) qui pourraient être réalisés et généralisés à l'ensemble des arrêts, et programmés conformément au planning prévisionnel du SDA Ad'Ap.



- La promotion du covoiturage sur le territoire



L'année 2016 a été l'occasion pour La Cali de faire évoluer son dispositif d'offre de service de covoiturage, en intégrant la plateforme départementale TransGironde. Celle-ci présente l'avantage d'offrir une plus large visibilité auprès des covoitureurs girondins et un espace de mise en relation personnalisé.

- Le dispositif « Habitat Durable » renforcé pour aider les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique

La rénovation énergétique des logements est une priorité pour La Cali qui a mis en place, depuis 2013, le Programme Habitat Durable. Tous les particuliers, propriétaires occupants, bailleurs ou locataires peuvent bénéficier de ce programme qui permet d'améliorer l'isolation des logements, de choisir un système de chauffage plus performant, d'adapter les logements au vieillissement ou encore de réaliser de gros travaux sur des logements vacants ou très dégradés. Une équipe d'experts les accompagne à chaque étape de la rénovation de leur habitation : ils bénéficient de conseils techniques gratuits, neutres et indépendants et d'une connaissance pointue de toutes les aides financières mobilisables pour financer leur projet.

Fin 2016, les aides directes de La Cali ont été élargies : tous les propriétaires, quelles que soient leurs ressources, peuvent désormais prétendre à une aide pour les travaux de rénovation énergétique.

Un renouvellement des outils de communication a également été initié avec l'édition d'un nouveau flyer diffusé dans les mairies de La Cali et lors des animations sur le territoire, notamment la foire de la Saint Fort de Saint Denis de Pile, le 29 mai, où un stand du dispositif Habitat Durable était tenu par l'Espace Info Energie, partenaire du programme (23 personnes renseignées).



Ce nouveau flyer ainsi que le site internet www.habitatdurable.lacali.fr ont été adaptés à la nouvelle charte graphique de La Cali.

Habitat Durable
Des solutions et des aides pour votre projet de rénovation

LACALI
L'ABRILLOU DE BORDEAUX

Pour les professionnels et les particuliers

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEIL DE LA CALI
Pour en savoir plus : www.habitatdurable.lacali.fr

Contactez un conseiller
05 57 72 09 00

Habitat Durable

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour votre projet de rénovation grâce au dispositif « Habitat durable » de La Cali.

Vous souhaitez :

- réduire votre facture d'énergie et améliorer votre confort
- réaliser des travaux dans un logement dégradé ou insalubre
- adapter votre logement à votre situation (handicap, vieillissement)
- augmenter la performance énergétique de votre logement

La Cali vous permet de bénéficier :

- d'un conseil technique gratuit, neutre et objectif
- d'un accompagnement pour définir votre programme de travaux et son montage
- d'une mise en relation avec des professionnels du bâtiment
- d'aides financières quelles que soient vos ressources

Partenaires

LACALI
L'ABRILLOU DE BORDEAUX

- L'animation de la plateforme locale de la rénovation énergétique en Aquitaine pour mener des actions en direction des professionnels



Reconnu depuis 2014 « Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat », le dispositif « Habitat Durable » de La Cali permet de conforter son action en direction des professionnels des secteurs bancaires et de l'immobilier et auprès des artisans du bâtiment, afin de structurer une offre plus qualitative et globale en réponse à ces nouveaux marchés.

L'année 2016 a été l'occasion de rapprochements avec les professionnels du territoire (agents immobiliers, agents bancaires, notaires, architectes, bureaux d'études, revendeurs de matériaux, artisans, diagnostiqueurs...).

Une réunion d'information et de présentation du programme « Habitat Durable » a notamment été organisée, le 11 février, sous forme d'un petit déjeuner avec les agences bancaires et immobilières du territoire. Cette rencontre, qui a réuni une vingtaine de personnes a été l'occasion de présenter les enjeux de la transition énergétique liés au patrimoine bâti, les réponses apportées par La Cali et les pistes de travail pour établir des partenariats avec les professionnels présents.

Pour échanger plus avant, en lien direct avec les pratiques « métier », un atelier de travail a également été organisé, le 5 juillet, avec l'ensemble des agents spécialisés « immobilier » de la Banque Postale. La Cali et l'Espace Info Energie (MPS Formation d'Artigues-Près-Bordeaux), partenaire de la plateforme « Habitat Durable », ont ainsi pu sensibiliser et apporter des informations pratiques sur les enjeux de la rénovation énergétique. Les liens avec les projets « logement » des ménages et les impacts sur leur budget (postes clés en thermique ; décodage du DPE⁹ d'un logement ; atouts/inconvénients des différentes énergies...) ont été abordés. Cet atelier a l'ambition d'être proposé à d'autres réseaux bancaires et à s'adapter également aux pratiques « métier » du secteur immobilier.

⁹ DPE : diagnostic de performance énergétique

- La politique énergétique et climatique de La Cali définie dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

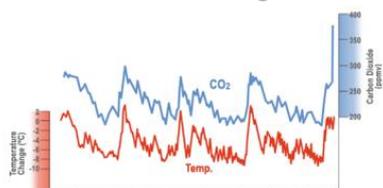


Figure 1 Évolution des températures et de la concentration en CO₂, au cours des 400 000 dernières années de notre ère

Près de la moitié des 44 actions programmées dans le cadre du Plan Climat, adopté en 2015, ont été d'ores et déjà engagées. Une dizaine est en préparation ou sur le point d'être lancée.

En août 2015 la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) est adoptée. En juin 2016, le décret d'application définissant les nouvelles règles en matière de Plan Climat a été publié.

Renommé PCAET pour Plan Climat Air Énergie Territorial, le nouveau Plan Climat intègre donc une dimension air, mais surtout il redéfinit le rôle de l'EPCI¹⁰ qui le porte : désigné « coordonnateur de la transition énergétique sur son territoire », il doit aller au-delà de la seule recherche d'efficacité énergétique dans l'exercice de ses compétences, pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. Le chantier d'élaboration du nouveau Plan Climat sera engagé en 2017.

- La poursuite du déploiement du dispositif « territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Depuis juillet 2015, La Cali est **lauréate du dispositif TEPCV¹¹** lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, lui permettant de bénéficier d'un appui financier pour mener un programme global de développement, plus sobre et plus économe. Cette labellisation a pu être obtenue du fait de l'engagement volontaire de La Cali dans des opérations exemplaires en matière d'économie d'énergie.



A travers ce dispositif, l'année 2016 a permis de conforter des actions déployées dans le cadre des politiques publiques de La Cali : renforcement du dispositif « Habitat Durable », réalisation de travaux sur le patrimoine communautaire (rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Libourne et construction de l'aire d'accueil des gens du voyage de Coutras notamment), promotion des nouvelles formes de mobilité (achats de véhicules hybrides et électriques), étude en faveur de l'économie circulaire (étude méthanisation). Ce sont ainsi plus de 450 000 € de dépenses qui ont pu être soutenues dans le cadre de cette convention, appelant un taux de subvention moyen de 58 %.

¹⁰ EPCI : établissement public de coopération intercommunale

¹¹ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

Ce dispositif doit permettre aux collectivités de s'engager dans la transition énergétique et écologique en réduisant les besoins en énergie dans le domaine des transports, du logement, des activités économiques... L'objectif est de favoriser la création d'emplois non délocalisables dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'énergie, du bâtiment, des déchets...

Les indicateurs de... la lutte contre le changement climatique

Transport urbain réalisé sur le réseau urbain Calibus

+ de 656 000 voyages réalisés en 2015, soit une hausse de près de 2% par rapport à 2014¹²
535 000 voyages enregistrés représentant 81% de la fréquentation totale, sur les lignes 1 et 2 du réseau assurant pleinement leurs fonctions de lignes structurantes
13 000 habitants de La Cali bénéficiant d'une carte de gratuité sur le réseau urbain Calibus

Transport interurbain

Près de 237 000 voyages enregistrés, fréquentation en léger tassement sur 2015 (-2% par rapport à 2014)
113 000 voyages réalisés par la ligne 311 et 79 000 voyages réalisés par la ligne 312
Ces 2 lignes se détachent et confirment leurs statuts de lignes périurbaines de liaison entre les principales communes de l'agglomération libournaise
Plus de 193 000 voyages effectués par des abonnés scolaires pour rejoindre leurs établissements (les lignes interurbaines Calibus assurent également une fonction de ligne scolaire)

Transport scolaire

Au 31 décembre 2015, La Cali gère plus de 3 450 abonnés inscrits dans le cadre du transport scolaire :

- 1 800 abonnés transportés sur les lignes scolaires spécialisées exploitées par les AO2¹³
- 1 260 abonnés inscrits sur les lignes interurbaines
- 380 abonnés utilisant les TER
- 10 abonnés bénéficiant d'une prise en charge par le biais d'une prestation de transport spécifique au titre de leur handicap

Covoiturage

6 aires de stationnement à : Les Peintures (1), Saint Denis de Pile (1), Libourne (3), Saint Médard de Guizières (1)
35 places de stationnement dédiées

Habitat (chiffres clés du dispositif « Habitat Durable » d'août 2015 à juillet 2016)

268 contacts de propriétaires occupants avec l'opérateur ES'HA
56 personnes rencontrées dans le cadre des permanences EIE
21 permanences assurées sur Libourne et Coutras
62 nouveaux dossiers présentés en comité technique
67 logements rénovés livrés
167 431 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH¹⁴, CAF¹⁵, MSA¹⁶...)
1 590 484 € de travaux réalisés

Plateforme de la rénovation énergétique « Habitat durable »

40 agences immobilières et 38 agences bancaires du territoire informées du dispositif « Habitat Durable »
1 rencontre avec les agents bancaires et immobilier pour les informer et expliquer plus en détails le dispositif « Habitat Durable »
1 atelier auprès des agents bancaires du réseau des agences de la Banque Postale
Une cinquantaine d'artisans rencontrés et sensibilisés au dispositif « Habitat Durable »

¹² Les données consolidées de fréquentation pour l'année 2016 ne seront disponibles qu'en mai 2017

¹³ AO2 : autorités organisatrices de second rang

¹⁴ ANAH : Agence nationale de l'habitat

¹⁵ CAF : Caisse des allocations familiales

¹⁶ MSA : Mutualité sociale agricole

Plan Climat Énergie Territorial

1 stratégie d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique pour 2014 - 2018 adoptée en 2015

44 actions prévues

20 actions en cours

9 actions en préparation

TEPCV

1 dispositif TEPCV dont La Cali est bénéficiaire

4 grandes actions dans les domaines de l'habitat, de la rénovation énergétique du patrimoine, de l'éco-mobilité, de l'économie circulaire, soutenues à près de 60%

Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Parce que La Cali est située au cœur d'un terroir riche, traversé par les grandes vallées de l'Isle et de la Dordogne et composé de paysages diversifiés (vignobles, bocages, rivières, forêts), la question de la préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources est particulièrement prégnante. A son échelle, La Cali propose notamment aux communes membres de l'intercommunalité des dispositifs d'accompagnement pour aller vers le « zéro pesticides » dans l'entretien de leurs espaces publics, et œuvre, aujourd'hui et demain, pour la préservation de son environnement.

- L'accompagnement des communes dans une démarche de gestion écologique de leurs espaces publics

Au travers d'un partenariat initié avec le Smicval¹⁷ et l'Agence de l'Eau Adour Garonne en 2015, La Cali accompagne les communes volontaires de l'agglomération dans une démarche de gestion écologique de leurs espaces publics. En effet, la loi transition énergétique d'août 2015 interdit, à compter de 2017, l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts des collectivités territoriales. Au-delà du respect de cette obligation, le dispositif encourage les démarches de prévention et de réduction des déchets verts, la préservation de la biodiversité et de la santé humaine, mais aussi propose une nouvelle approche des espaces publics, plus respectueuse de l'environnement et plus économe en ressources et en moyens (pratiques économes d'eau, besoins d'entretien moindre, plantations plus pérennes et robustes...).

En 2016, plusieurs communes du territoire ont été visitées (Camps sur l'Isle, Le Fieu, Lapouyade, Libourne, Saint Martin de Laye, Savignac de l'Isle), et se sont vues remettre un rapport de pré-diagnostic de leurs pratiques d'entretien de leurs espaces (mettant l'accent sur l'usage des produits phytosanitaires si la commune en utilise), ainsi que des recommandations pour faire évoluer celles-ci. Suite à ces rendus, quatre communes ont délibéré en faveur du « zéro phyto » (la commune de Lapouyade avait déjà supprimé l'usage de pesticides) : Camps sur l'Isle, Le Fieu, Libourne, Saint Martin de Laye. L'accompagnement de La Cali et du Smicval peut se poursuivre, à la demande des communes, pour la mise en œuvre opérationnelle des recommandations qu'elles souhaitent adopter.



Ainsi, la mairie de Camps sur l'Isle a organisé, avec l'appui de La Cali et du Smicval, deux chantiers participatifs sur la commune.

Le premier, qui s'est tenu le 19 octobre au sein du cimetière, a rendu possible la mise en place de plantes couvre-sol, puis d'un paillage pour préserver l'humidité du sol et ralentir la pousse des « mauvaises herbes ». Cette manifestation, qui s'est tenue peu avant la Toussaint, et en présence d'une quarantaine de personnes a permis d'aller à la rencontre des habitants et d'expliquer la démarche engagée.

Le deuxième chantier a été organisé, le 23 novembre, en partenariat avec une classe d'élèves de CE1 et CE2 de l'école primaire de la commune. Les enfants ont réalisé des plantations à partir de boutures, un arbre à insectes et un lasagna bed¹⁸ créant un nouvel espace végétalisé en bord de voirie.



¹⁷ Smicval : Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais

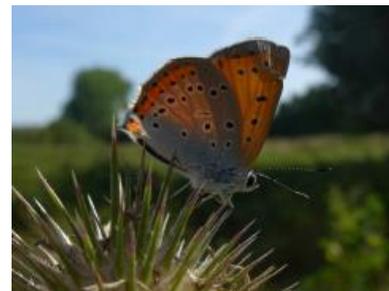
¹⁸ Le lasagna bed ou jardinage en lasagnes, est une manière de faire un jardin. Cette technique consiste à alterner sur le sol, des couches de matériaux de compostage, de cartons, en terminant par une couche de terreau. L'intérêt est de pouvoir réaliser des plantations, même sur des sols peu fertiles.

- La poursuite de la gestion de la zone humide d'Abzac

Pour compenser la destruction de milieux humides due à la création de la ZAE¹⁹ d'Eygretreau et de la déviation de Coutras, La Cali et le Conseil départemental de la Gironde ont acquis 6,7 ha de zone naturelle. Afin d'accroître la valeur écologique de ce site, dénommé « les Bardes » et situé sur la commune d'Abzac, La Cali a confié à l'**association Cistude Nature**, l'**application d'un plan de gestion** qui définit, pour une période de 5 ans, les interventions **favorisant la biodiversité sur ces espaces**.

Cette quatrième année du plan de gestion, qui entre dans une phase de pérennisation des actions engagées, a permis la réalisation de :

- travaux uniques : plantation de haies, création de mares,
- travaux d'entretien : gestion de la prairie de fauche, de la peupleraie...
- suivis et études : amphibien²⁰, odonate²¹, cuivré des marais²²...
- programmation d'actions pour 2017, avec notamment la mise en place de suivis spécifiques (amphibiens...).



- Un projet de centre aquatique intégrant une très forte dimension environnementale

En 2016, La Cali a précisé son projet phare, à savoir la construction du centre aquatique intercommunal. Cet équipement entend répondre au déficit évident d'équipements couverts dans le Nord Est de la Gironde permettant la pratique de la natation (apprentissage des scolaires, activités des clubs sportifs, compétitions, loisirs, remise en forme et bien-être). Ces différents usages bénéficieront de services modernes et innovants, à même de garantir une forte attractivité (fréquentation estimée à plus de 172 000 visiteurs annuels hors sportifs et scolaires) et de doter le territoire d'une nouvelle référence en matière d'offre touristique.

Le concours d'architecte pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre, a donné lieu à une consultation de dimension européenne, avec la participation d'architectes français, allemands, espagnols et hollandais. Le jury, composé d'élus communautaires et de personnalités qualifiées (représentants de l'ordre des architectes, du CAUE et de la ville de Libourne), a attribué le marché au groupement conduit par le cabinet d'architectes OCTANT Architecture, l'une des principales références françaises en matière de conception d'équipements sportifs publics et durables.

Le projet s'inscrit dans un site privilégié d'un point de vue environnemental et paysager avec la proximité du lac des Dagueys, sa promenade et ses espaces de détente (jeux et aménagements de plein air, ferme de la Barbanne) situés en zone Natura 2000 et ZNIEFF²³. Les caractéristiques de ce site sont des éléments déterminants à prendre en compte dès le stade des études préalables et auront une incidence sur les choix d'aménagement à opérer (gestion des eaux pluviales, traitement paysager, mesures d'évitement ou de compensation). Il est proposé de préserver les berges du lac afin de minimiser les atteintes environnementales, d'offrir aux futurs usagers du centre aquatique un cadre de haute qualité et améliorer l'attractivité du site vis-à-vis des entreprises environnantes, de plus en plus attentives à la qualité paysagère de leur environnement de travail.



Par ailleurs, ce type d'équipement particulièrement gourmand en eau et en énergie, nécessite une conception soignée, privilégiant les meilleures techniques et technologies disponibles tant pour le bâti que pour les process qu'il met en œuvre. Il nécessite également un approvisionnement énergétique renouvelable et performant, pour en baisser les coûts, notamment en matière de dépenses énergétiques.

¹⁹ ZAE : zone d'activité économique

²⁰ Grenouilles ou salamandres

²¹ Libellules et demoiselles

²² Insecte lépidoptère

²³ ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Les indicateurs de... la préservation de la biodiversité

Accompagnement des communes à la gestion écologique des espaces publics

1 partenariat avec le SMICVAL et l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour aider les communes à réduire, voire supprimer l'usage de produits phytosanitaires

6 communes visitées qui ont bénéficié d'un diagnostic de leurs pratiques, assorti de recommandations pour les améliorer : Camps sur l'Isle, Le Fieu, Lapouyade, Libourne, Saint Martin de Laye, Savignac de l'Isle

4 communes ayant délibéré en faveur du « zéro phyto » : Camps sur l'Isle, Le Fieu, Libourne, Saint Martin de Laye

1 commune visitée déjà en « zéro phyto » : Lapouyade

1 commune déjà engagée depuis 2015 : Les Peintures

Gestion de la zone humide d'Abzac :

1 plan de gestion avec supervision des travaux par Cistude Nature

1 suivi écologique pour évaluer l'évolution du site et identifier les espèces présentes

1 plantation de haie en remplacement de plants morts

2 mares créées (ce qui porte à 3 le nombre de mares sur le site)

1 fauche tardive

1 pâturage bovin poursuivi

Projet de centre aquatique

172 000 visiteurs par an attendus, auxquels il faut ajouter 62 000 scolaires et 30 000 membres de clubs sportifs, soit une fréquentation totale estimée à 264 000 personnes

1 objectif de prélèvement minimum sur le réseau d'adduction d'eau potable

1 projet de réseau de chaleur à l'étude à l'échelle de l'extension du parc d'activité des Dagueys, intégrant notamment les besoins du futur centre aquatique

1 réflexion lancée pour envisager la maîtrise d'une filière bois locale en amont (perspective d'achat de bois sur la commune de Le Fieu).

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Cette finalité repose en premier lieu sur la satisfaction des besoins essentiels de chacun (accès à l'éducation, à l'eau, à l'alimentation, à la santé, au logement...) mais peut aussi prendre des formes plus abouties comme l'accès à la culture ou aux activités sportives. Par le déploiement de ses politiques publiques, fondées sur l'équité territoriale en permettant à chaque habitant du territoire d'avoir un accès à des services et équipements de proximité, La Cali entend prendre sa part de responsabilité dans la poursuite de cette finalité.

- Une offre de services et de loisirs petite enfance / enfance / jeunesse adaptée

Une politique de la petite enfance qui offre des modes de garde variés pour les tout-petits

Pour répondre aux différentes attentes des familles, La Cali développe une politique de la petite enfance, en :

- **gérant directement quatre établissements d'accueil petite enfance (0 / 4 ans)** : multi-accueils (Peidenis et Cours des Girondins), crèche familiale (avenue de la Roudet) et halte jeux (Fonneuve) à Libourne,
- **soutenant financièrement et techniquement des structures collectives à gestion associative** (« Mini Pouss » à Camps sur l'Isle, « Le Petit Prince / Les Petits Lutins » gérés par l'association « Éveil de l'enfant » à Coutras, « La Souris verte » à Saint Denis de Pile) **ou d'entreprise** (« Petit pas » à Libourne),
- **soutenant des modes d'accueil plus individuels**, chez une assistante maternelle, par la mise en place du RAM²⁴ destiné à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation. Ce RAM, réparti en quatre secteurs autour de Coutras, Guîtres, Saint Denis de Pile et Libourne, a aussi vocation à accompagner les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil.
- **apportant un soutien à la parentalité** en mettant à disposition un LAEP²⁵ situé sur Libourne, le mardi et jeudi après-midi, et sur Coutras le vendredi matin, et en proposant des réunions thématique aux parents des enfants du territoire de moins de 4 ans (réunions autour de la 1^{ère} rentrée scolaire, des émotions de l'enfant, des règles et des limites à poser...). Ces 3 LAEP offrent un lieu de socialisation pour les enfants jusqu'à 4 ans, et d'échanges et de rencontres pour les familles.

Semaine de la petite enfance

16 novembre 2016



La semaine de la petite enfance : un rendez-vous incontournable du territoire intercommunal

Comme chaque année, La Cali a organisé, du 18 au 26 novembre, la « Semaine de la petite enfance ». Cet événement, gratuit et ouvert à tous, s'est déroulé simultanément sur Coutras, Libourne et Saint Denis de Pile, et avait pour thématique, le cirque.

Temps forts de cette semaine proposés aux parents : un théâtre forum sur le thème de « La fonction parentale, la place du couple » a été animé, et, en partenariat avec le café des parents du centre socio-culturel « Portraits de familles », un spectacle intitulé « Au nom du père ».

²⁴ RAM : relais d'assistantes maternelles

²⁵ LAEP : lieux d'accueil enfants parents

Les ALSH du territoire très engagés en faveur du développement durable

Depuis 2015, La Cali gère directement, avec le soutien des communes, 15 **ALSH**²⁶, dont 12 ouverts toute l'année. Ils permettent d'offrir un service réparti sur tout le territoire de La Cali (Coutras, Génissac, Les Eglisottes et Chalaures, Libourne, Moulon, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizères, Saint Seurin sur l'Isle). Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun. De nombreux projets, aux dimensions sociale et environnementale ont, comme chaque année, été menés au sein des structures.

Ainsi, avec le soutien de la Ligue de l'enseignement, les **ALSH du secteur de Guîtres**, sont engagés, depuis 2012, dans une démarche CED²⁷.

Cette année, l'ALSH maternel du secteur de Guîtres a de nouveau été labélisé CED pour 3 ans, et un des axes principaux du projet est d'éduquer les enfants à la biodiversité. C'est pourquoi l'ALSH a conventionné avec la LPO²⁸ afin que ce site soit identifié comme lieu ressource sur le territoire en matière d'éducation à la biodiversité et s'intègre au dispositif « Mon établissement est un refuge LPO ».

Afin d'être en capacité de faire explorer aux enfants, le vivant tout proche (cour, jardin pédagogique, bord de rivière et parc Bômale) et d'élaborer, au fil des ans, des animations sur-mesure et des outils pédagogiques adaptés, l'équipe des animateurs a été formée, fin juin, à la connaissance de l'environnement naturel proche (plantes, arbres, insectes, oiseaux...).

De même, durant les mois de juillet et août, des ateliers de biodiversité ont été animés par l'association Argiope de Maransin, avec au programme, l'exploration de la cour, la classification simple des animaux, des différentes espèces d'oiseaux, plume et nid, la mise en œuvre d'un hôtel à insectes... En présence des représentants de la LPO Aquitaine et de l'association Argiope, les nichoirs pour oiseaux ont été posés et inaugurés fin juillet.



Par ailleurs, La Cali a sollicité une aide financière, dans le cadre du Fond d'accompagnement « publics et territoires » porté par la CAF²⁹, au titre de l'axe d'intervention « renforcer l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant et les accueils de loisirs sans hébergement ».

Les financements obtenus permettent ainsi de renforcer l'équipe d'animation pour accueillir un enfant handicapé, au sein de l'ALSH maternel à Libourne. La prise en charge de la rémunération de l'assistant de vie scolaire qui suit déjà cet enfant à l'école, garantit un accueil personnalisé de meilleure qualité et, dans ce cas, une continuité entre l'accompagnant et l'enfant, entre l'école et l'ALSH.



Dans le cadre du projet de « jardin partagé » développé par **la Ville de Coutras**, une parcelle a été réservée pour l'**ALSH**. Ainsi, les animateurs y ont développé, tout au long de l'année, un projet sur cette thématique. L'objectif est de valoriser cet espace et de sensibiliser les enfants à l'environnement et la découverte de la nature. A l'occasion des vacances de printemps, les enfants ont passé une journée entière sur le site, et leur transport a été assuré

en calèche par l'association coutrillonne « Les bons traits d'Epona », qui a pour vocation d'assurer la promotion du cheval de trait en attelage, en favorisant le développement durable au sein du territoire.

²⁶ ALSH : accueils de loisirs sans hébergement

²⁷ CED : citoyenneté, environnement et développement durable

²⁸ LPO : ligue de protection des oiseaux

²⁹ CAF : caisse d'allocation familiale

Un éventail de propositions pour répondre aux besoins des 12 / 25 ans

La Cali gère 6 **espaces jeunes** (Abzac, Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle) et le BIJ³⁰ à Libourne. Ces lieux, répartis sur le territoire, ont vocation à accueillir les jeunes de 12 à 25 ans (à partir de 15 ans pour l'Espace Jeunes de Libourne).



Encadrés par des animateurs, chacun trouve dans ces structures, des espaces numériques et jeux vidéo, des espaces loisirs (jeux de société, babyfoot et table de ping-pong,...). Ces lieux sont aussi source d'information et de documentation sur les loisirs, les bourses, les aides financières aux projets et vacances, les formations. Ils permettent aux jeunes de développer leur autonomie, d'organiser leurs loisirs. Ainsi, spécifiquement à chaque période de vacances scolaires, de nombreuses activités culturelles et sportives, des stages de découverte, des séjours sont proposés.



La page Facebook, dédiée aux jeunes de tout le territoire, s'est fait connaître, et prend progressivement de l'ampleur comme vecteur de communication et de partage.

Pour la 5^{ème} année consécutive, La Cali a participé à l'opération nationale **Jobs d'été**, qui permet aux jeunes d'accéder à des offres d'emplois saisonniers. Les jeunes de 16 ans et plus, ont pu optimiser leur recherche d'emploi saisonnier ou permanent, aux espaces jeunes, à Coutras le 12 mars, et à Libourne le 19 mars. Une exposition itinérante « coup de projecteur » portait sur les métiers de l'animation et du sport.



L'été 2016, le **programme culturel, sportif et de découverte** était encore varié : activités quotidiennes, sorties à la journée (Wake-parc...), ou séjours (Puy du fou, Royan...).

Depuis 2015, pour faciliter l'accès à ces séjours, les tarifs sont déterminés en fonction des ressources des parents (création de 3 tranches selon le quotient familial). Cette volonté est également confortée par le Conseil départemental de la Gironde, la CAF et la MSA, qui participent également au financement de ces séjours dans le cadre des différents appels à projet.

L'année est également ponctuée d'événements éclectiques sur le cinéma (Festival « Le feuilleton des communes »), la musique (ateliers DJ...), le sport (foot en salle, escalade...).

La deuxième édition du **festival « Jeunes en scène »**, qui s'est tenue le samedi 5 novembre à l'Espace Jeunes à Libourne, a permis à de jeunes artistes du territoire d'exprimer leur créativité en public : expositions, spectacles, concerts et ateliers artistiques pour les artistes en herbe, dans les domaines de la musique, du chant, de la comédie, la photo, la vidéo...



A travers les **dispositifs « Projets jeunes » et « Sacs ado »**, La Cali confirme également son soutien aux initiatives individuelles et collectives de jeunes du territoire. Cette aide financière, accompagnée d'un soutien méthodologique et matériel, permet de valoriser des actions culturelles, sociales ou humanitaires. A titre d'exemple, l'aide financière accordée à l'association « Scout et Guides de France », a permis à quatre jeunes du territoire de participer à un voyage humanitaire en Inde.

Nouveauté en 2016, le BIJ de Libourne a assuré des permanences mensuelles d'information, dans les établissements scolaires du lycée à Saint Médard de Guizières, de la MFR à Les Eglisottes, et à la mairie de Génissac (pour les jeunes qui dépendent des collèges d'Arveyres et Branne).

Afin de permettre le renouvellement de ses équipes de saisonniers en capacité de renforcer les agents permanents sur les différentes structures d'accueil, et afin d'agir en faveur de l'insertion des jeunes au premier emploi, La Cali, en lien avec le BIJ, a favorisé **l'accès des jeunes à la formation BAFA**³¹. Des tarifs accessibles et définis en fonction du quotient familial ont ainsi permis à 19 jeunes de 17 à 25 ans, d'obtenir leur stage de base pendant les vacances de la Toussaint. Leur formation étant terminée courant 2017, ces jeunes pourront bénéficier d'une première expérience professionnelle au sein d'un des ALSH de La Cali.

³⁰ BIJ : Bureau information jeunesse

³¹ BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

- Le portage de repas à domicile, un service pour les personnes en perte d'autonomie

L'ambition de cette prestation communautaire, est d'être accessible aux personnes à revenus très modestes (le prix moyen payé par le bénéficiaire pour un repas est de 6,02 €³²) et/ou en perte d'autonomie, et d'être une prestation reconnue comme incontournable au titre du maintien à domicile souhaité par les habitants (en ce qu'elle contribue à la sécurité à domicile et à l'aide aux aidants).

Dans le cadre d'une mutualisation des moyens sur le territoire communautaire, ce service fait l'objet d'une convention d'organisation entre La Cali et le CCAS³³ de la Ville de Libourne qui en assure la mise en œuvre.

- La Cali se mobilise sur la question majeure de la santé

Afin d'offrir à tous les habitants un accès aux soins équitables, La Cali se mobilise sur la question majeure de la santé. La collectivité a lancé cette année une étude sur l'ensemble du territoire communautaire, élargi aux 12 communes des CDC³⁴ du Sud Libournais et du Brannais qui rejoignent l'agglomération en 2017. L'objectif est d'aboutir à un diagnostic complet : état des lieux, recensement des besoins et des attentes de tous (habitants, professionnels de santé, élus). C'est pourquoi La Cali a organisé trois séries de soirée-débat sur le territoire (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p. 39).



Concernant plus particulièrement la commune de Coutras, le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la mise en place du Contrat de Ville du quartier du centre de Coutras a rappelé que la commune était identifiée comme « zone fragile » au SROS³⁵ de l'ARS³⁶ Aquitaine et que la démographie des professionnels de santé devenait préoccupante. De son côté, l'ARS souhaitait promouvoir des formules de fonctionnement attractives pour l'installation de nouveaux médecins dans les zones géographiques exposées au phénomène de désertification médicale. Aussi, l'ARS a décidé de retenir la commune de Coutras comme territoire d'expérimentation d'un nouveau projet de centre de santé hospitalo-municipal. Il s'agit d'un centre de santé au statut associatif, regroupant la commune de Coutras, le Centre hospitalier de Libourne, l'ARS, La Cali et des représentants des usagers. Sollicitée par la commune, La Cali a contribué au fonds de concours pour la réalisation de travaux d'investissement.

De même, toujours dans le but de lutter contre la désertification médicale, un projet de maison de santé à Maransin a été soutenu. En 2016 une étude de faisabilité a été engagée et a permis de démontrer l'intérêt de son implantation sur la commune. Ce projet a également été validé par l'ARS. Dès lors, un concours a été lancé, pour retenir, début 2017, un cabinet d'architectes pour sa réalisation.

³² Au regard des tarifs votés par le Conseil communautaire de La Cali et suivant la composition et les ressources des ménages le prix réel payé par repas peut varier de 2,80 € à 10,01 €

³³ CCAS : centre communal d'action sociale

³⁴ CDC : communauté de communes

³⁵ SROS : schéma régional d'organisation des soins

³⁶ ARS : Agence régionale de santé

- La culture accessible à tous

Dans le cadre de sa **politique d'éducation artistique et culturelle**, La Cali développe des actions à destination des publics scolaires.

Dès le plus jeune âge, une première étape de sensibilisation au spectacle vivant est proposée aux élèves de maternelle, CP³⁷ et CE³⁸ : deux créations « jeune public » mises en scène par des compagnies professionnelles sont offertes à 45 classes volontaires, soit près de 1 000 élèves.

Avec la volonté de proposer une offre culturelle aux plus jeunes déployée sur le territoire, notamment pour se rapprocher des plus petites écoles, La Cali organise l'itinérance de ces représentations en partenariat avec l'association « MKP - MusiK à Pile ». Depuis l'année scolaire 2012/2013, 8 compagnies ont présenté leurs créations, durant 37 représentations, pour plus de 4 300 élèves. Sept communes ont été associées à ce projet : Bayas, Lalande de Pomerol, Le Fieu, Maransin, Porchères, Saint Médard de Guizières, Savignac de l'Isle.

Une seconde étape, sous la forme d'un dispositif plus complet, est proposée aux 40 classes volontaires de CM1, CM2, ULIS³⁹ et IME⁴⁰ du territoire (soit près de 1 000 élèves) : trois parcours culturels conçus par le Théâtre le Liburnia, les associations « MKP-MusiK à Pile » et « Permanences de la littérature » leur proposent les univers artistiques de créateurs, d'écrivains, de comédiens, de musiciens, de danseurs, grâce à plusieurs approches telles que des ateliers en classe, des visites de lieux culturels ou patrimoniaux, des représentations ou des restitutions ouvertes aux familles.



Cette seconde action a été intégrée dans un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle (CLEA) signé avec la DRAC⁴¹ Nouvelle Aquitaine, la DSDEN⁴² de la Gironde, le réseau Canopé, le Conseil départemental de la Gironde. Par ce contrat, La Cali et ses partenaires souhaitent pérenniser ces parcours de manière pluriannuelle et renforcer les actions à destination de nouveaux publics scolaires et extra-scolaires.

L'ensemble du dispositif connaît un réel succès auprès des enseignants. Les demandes d'inscription étant en constante augmentation, une liste d'attente a dû être mise en place afin de prioriser les classes n'ayant jamais ou peu participé à ces projets.

Afin de s'adresser à tous les publics, La Cali a également choisi d'apporter son soutien à des événements culturels majeurs du territoire, en ciblant en priorité des démarches associatives de grande qualité et regroupant de nombreux bénévoles, acteurs de la vie culturelle locale tout au long de l'année :

- la saison musicale de l'Accordeur – salle de musiques actuelles portée par « Mets la prise »,
- le festival MusiK à Pile porté par l'association éponyme,
- le festival Invasion de Lucanes porté par « Lucane Musiques »,
- le Printemps photographique de Pomerol porté par « Images et lumière »,
- le festival Ritournelles porté par l'association « Permanences de la littérature »,
- la saison musicale de l'abbatiale portée par « les Amis de l'Abbatiale de Guîtres ».

³⁷ CP : cours préparatoire

³⁸ CE : cours élémentaire

³⁹ ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

⁴⁰ IME : instituts médico-éducatifs

⁴¹ DRAC : direction régionale des affaires culturelles

⁴² DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale



- Poursuite du partenariat avec le centre socio-culturel de Saint Denis de Pile

Parce qu'il mène un projet de développement social basé sur la participation citoyenne, La Cali soutient **le centre socio-culturel « Portraits de familles »**. En effet, cette structure qui contribue à l'épanouissement des individus et des familles, met en œuvre de nombreuses actions : le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet, le point CAF⁴³...

Le projet social, élaboré pour la période 2015-2018 et agréé par la CAF fin décembre 2014, s'articule autour de la vie de famille, de la culture et des rencontres, et du soutien à la vie associative.

- La Cali promeut le sport sur son territoire en soutenant les compétitions de haut niveau

Afin de valoriser la pratique sportive, comme élément de bien-être personnel, La Cali soutient les compétitions d'envergure nationale ou internationale se déroulant sur son territoire. Elle appuie également les clubs ou sportifs individuels évoluant dans l'élite de leur discipline. En 2016, deux clubs ont reçu l'aide de la collectivité :

- le club Canoë Kayak Sport Libourne pour le Championnat de France de vitesse et paracanoë (19 au 23 juillet 2016), en présence de l'équipe de France Olympique et paralympique,
- le club Union Sportive Coutras Rink Hockey pour la participation de ses équipes à la Ligue des Champions (compétition européenne des clubs).



⁴³ CAF : caisse des allocations familiales. Ce point CAF permet un accès décentralisé à ce service à tous les allocataires de ce secteur

Les indicateurs de... l'épanouissement de tous les êtres humains

Petite enfance

9 structures de la petite enfance subventionnées et 216 places d'accueil
659 enfants ont été accueillis dans l'ensemble des établissements d'accueil petite enfance (quel que soit le gestionnaire) et 97,72 % de ces enfants sont domiciliés sur le territoire
443 assistantes maternelles référencées au 31 décembre 2016 et 57% de ces assistantes maternelles fréquentent les ateliers d'animation proposés par le RAM
99 séances ont été animées au LAEP et ont permis d'accueillir en moyenne 12 parents accompagnés de leur enfant de moins de 4 ans
1 événement phare, la Semaine de la petite enfance (du 18 au 26 novembre 2016) :
933 enfants et 772 adultes, soit 1705 personnes accueillies
Diverses animations proposées en direction des parents et des enfants de moins de 4 ans : ateliers (musique, peinture, danse, argile, jeux, contes, motricité...), visites, spectacles...

Enfance

15 ALSH communautaires sur le territoire, et leur personnel mis à disposition par les communes
1 000 places proposées
1 formation BAFA mise en place

Jeunesse

6 espaces jeunes en gestion directe par La Cali

1 924 jeunes âgés de 12 à 25 ont fréquenté les espaces jeunes, une forte augmentation liée à l'ouverture de l'espace jeunes à Libourne
19 jeunes accompagnés pour l'accès à la formation BAFA

1 Bureau d'information jeunesse (BIJ) à Libourne

5 817 passages au BIJ de Libourne de jeunes venus de 21 communes du territoire, soit +5% de fréquentation
Des permanences mensuelles à destination des jeunes, à Libourne, Saint Médard de Guizières, Les Eglisottes et Chalaures, Génissac

1 participation à l'opération nationale Jobs d'été sur les espaces jeunes de Coutras et Libourne

Portage de repas à domicile

66 000 repas livrés (+ 4,2 % par rapport à 2015)
281 bénéficiaires au 31 décembre 2016 (+ 10,2 % par rapport à 2015)
133 sorties du service et 162 nouvelles prises en charge dans l'année
243 évaluations menées à domicile par l'équipe du portage

Santé

1 diagnostic territorial sur l'accès aux soins sur le territoire
1 projet de maison de santé à Maransin et de centre de santé hospitalo-municipal à Coutras

Culture

Chiffres globaux pour l'éducation artistique et culturelle

85 classes participantes, soit près de 2 000 élèves concernés, de la maternelle au CM2
20 % des élèves de maternelle, CP et CE, bénéficiant d'une action portée par La Cali
50 % des élèves de CM1 et CM2 bénéficiant d'une action portée par La Cali
1 Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturel : « L'art de grandir »

Les autres manifestations culturelles soutenues sur le territoire

6 associations soutenues portant des événements ou saisons culturelles majeurs
Entre 16 000 et 17 000 spectateurs

Sport

1 soutien au club « Canoë Kayac Sport Libourne » pour l'organisation d'un championnat de France au Pôle Nautique International des Dagueys de Libourne :

- 5 jours de compétition
- 96 clubs présents représentant 15 régions (496 jeunes et 250 accompagnateurs ou entraîneurs)
- Plus de 1 100 spectateurs sur 5 jours.

1 soutien au club « US Coutras Rink Hockey » pour soutenir la participation des équipes masculine et féminine au championnat de France

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Les politiques d'action sociale et de la ville menées par La Cali permettent de venir en aide prioritairement aux personnes fragilisées par les aléas de la vie : perte de revenu, d'emploi, de logement, difficultés de santé, de mobilité, d'accès aux droits... A travers l'exercice de ses compétences, La Cali contribue à renforcer la cohésion sociale sur son territoire, en aidant et en intégrant à la vie locale les personnes les plus fragiles.

- La Cali soutient les structures d'aide à la recherche d'un emploi

La Cali donne la priorité à l'insertion et l'accès à l'emploi des personnes vulnérables

Elle a pour ambition de favoriser le retour à un emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail. Le territoire dispose pour cela d'une équipe de 6 **intervenants du PLIE**⁴⁴ (4 référents de parcours et 2 chargés de relations entreprises). En termes d'organisation, deux équipes, constituées de 2 référents de parcours et 1 chargé de relations entreprises, sont réparties sur Libourne et Coutras. De plus, des permanences de proximité sont assurées sur les communes de Saint Denis de Pile, Guîtres, Saint Seurin sur L'Isle et Les Eglisottes.

En complément, pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (de 16 à 25 ans), La Cali adhère à la **Mission Locale du Libournais**, qui dispose de 5 antennes sur les communes de Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, et Saint Seurin sur L'Isle.

Cette année, La Cali a contribué au financement d'**ateliers « vitalité »** qui ont permis à des jeunes de suivre, sur 4 jours, un parcours « santé et prévention ». Accompagnés par les partenaires de la Mission Locale pour cette action (Mutualité française, professionnelle de l'esthétique, sophrologue, compagnie de théâtre...), les jeunes ont pu aborder les notions de bien-être/mal-être, de stress, d'hygiène de vie, de confiance en soi, d'addiction... Un bilan de santé a également été proposé à chaque participant. L'objectif de ces ateliers est de les préparer à des entretiens d'embauche et à la vie professionnelle.

Au regard de son utilité sociale en faveur des personnes en recherche d'emploi, La Cali soutient l'**ASPAT**⁴⁵, association développant une **action de mobilité** sur le Libournais : mise à disposition de cyclomoteur, vélo ; garage social sur Libourne et développement d'ateliers mécaniques mobiles sur des points relais sur tout le territoire : Coutras, Saint Médard de Guizières, Saint Denis de Pile ; location de véhicules.

Les actions et initiatives participant à la création d'activités

Dans le cadre de ses compétences en matière de politique de la ville et de développement économique, La Cali souhaite apporter son soutien aux actions et aux initiatives participant à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur son territoire. La collectivité subventionne ainsi deux nouveaux partenaires agréés susceptibles de remplir cette mission :

- **L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)** accompagne, techniquement et financièrement (par l'octroi de micro-crédit), les porteurs de projets, de création ou de développement d'activités économiques. Elle promeut le droit à l'initiative économique des **populations les plus défavorisées et exclues du marché du travail**. Déjà présente sur le territoire, la subvention accordée par La Cali a permis à l'association de renforcer son action sur le territoire en mettant en place des **permanences à Libourne et Coutras** ouvertes au public intéressé.
- **Le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) BTP**⁴⁶ du Libournais et de la Haute Gironde est un collectif d'entreprises qui sélectionne, recrute, forme, accompagne et met à disposition de ses entreprises adhérentes, des personnes en difficulté d'insertion professionnelle, en contrat d'alternance ou d'insertion. Or, la structure Libournaise a, cette année, diversifié son offre en donnant naissance à un GEIQ multisectoriel ciblant les métiers de l'industrie, de commerce et des services et des métiers connexes à la viticulture, la transformation, le conditionnement et la commercialisation. Dans le cadre de l'aide accordée, le GEIQ s'est engagé à **embaucher et former des personnes issues du territoire** avec une attention particulière portée au quartier prioritaire « politique de la ville » de Coutras, et à travailler en partenariat avec les structures locales (PLIE, Mission locale...).

⁴⁴ PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

⁴⁵ ASPAT : association sociale et professionnelle par les activités techniques

⁴⁶ BTP : Bâtiments et travaux publics

Permettre une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire grâce au numérique

Dans le cadre de ses compétences en matière de politique de la ville et de développement économique (voir également p. 32), La Cali a mis en place des outils innovants contribuant à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois sur son territoire (voir également la partie sur les éléments de démarche, p. 39).



En partenariat avec la start-up **JOBIOBA**, La Cali a créé une **plate-forme numérique qui agrège et répertorie les offres d'emplois, de stage et de formation du territoire**. Pour donner plus de visibilité aux personnes à la recherche d'un emploi, la force de ce nouvel outil est de regrouper et de localiser toutes les offres du territoire.

Le portage du « Forum emploi formation du libournais » et du 1^{er} Markethon de l'emploi



Comme depuis plusieurs années, La Cali a assuré le portage du « **Forum emploi formation du Libournais** » qui s'est tenu les 19 et 20 octobre à Libourne. La première demi-journée était plutôt tournée vers l'orientation et la formation avec la tenue d'une table ronde « Les métiers du transport logistique au féminin ». La seconde demi-journée a permis aux visiteurs de rencontrer les entreprises locales qui recrutent (job dating, annonces) et d'assister à une table ronde sur **l'accès aux métiers du transport et de la logistique**.

Par ailleurs, l'association AGIRabcd a proposé à La Cali d'organiser sur le territoire une action en lien avec l'insertion professionnelle des publics en recherche d'emploi : le Markethon de l'emploi. Cet événement a permis à 64 demandeurs d'emploi volontaires de visiter 339 entreprises de Libourne et de collecter 66 annonces, sur lesquels ils se sont ensuite positionnés : 40 CDI/CDD, des stages et des contrats d'apprentissage.



La Cali soutient la Régie Territoriale des Services (RTS) - LibRT dans ses projets d'investissement

La RTS - LibRT est une association qui a pour mission de contribuer à l'insertion économique sociale et professionnelle des habitants du territoire du Libournais. Concrètement, elle propose à des personnes en difficulté dans leur recherche d'emploi et en démarche d'insertion sociale et professionnelle, une activité temporaire en emploi aidé.

Afin d'accueillir les salariés de l'association, cette structure a acquis, en décembre 2014, un bâtiment situé sur la zone des Dagueys à Libourne. Dans un souci d'amélioration des conditions de travail des salariés et dans le respect des différentes réglementations relatives au droit du travail et d'accessibilité, des travaux d'extension du bâtiment permettant l'aménagement de sanitaires et l'installation de bureaux, ont été entrepris et sont en cours d'achèvement. Considérant l'utilité des missions d'insertion par l'activité économique menées par l'association et l'objectif d'insertion professionnelle des publics demandeurs d'emploi que se fixe la collectivité, La Cali a accordé une **subvention exceptionnelle d'investissement pour contribuer au financement de ces travaux**.

- L'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du **CISPD**⁴⁷ qui se concentre sur 4 axes :

- L'accès aux droits,
- La lutte contre les violences intrafamiliales,
- La tranquillité publique,
- La lutte contre les addictions.

Pour ce faire, le CISPD encourage et coordonne la mise en place d'actions par des **opérateurs locaux** s'inscrivant dans les 4 axes prioritaires précités : le **CIDFF**⁴⁸ pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit ; le **service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco** pour l'aide aux victimes sur le territoire par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne chargé de prendre en charge de prendre en charge des personnes en situation de détresse ; le **service d'enquêtes pénales développé par l'« Association Laïque du Prado »** qui propose aux magistrats la réalisation d'enquêtes permettant de mieux apprécier la situation d'une victime ou de l'auteur de délits ; l'**Association « Infodroits »** pour la mise en place de permanences d'information juridique au sein du point d'Accès au Droit du Libournais à destination des habitants de La Cali.

- La Cali soutient la mise en œuvre du contrat de ville du quartier centre de Coutras

Au titre de la géographie prioritaire de la politique de la ville, La Cali compte un quartier prioritaire « **Quartier du Centre de Coutras** » qui bénéficie depuis juillet 2015 d'interventions renforcées et ciblées définies par le **Contrat de Ville** pour la période 2015-2020. Dans ce cadre, un appel à projet a été lancé par l'Etat, La Cali et la commune de Coutras pour soutenir la mise en place d'actions nouvelles et spécifiquement dédiées aux besoins des habitants du quartier, au regard des objectifs fixés dans le Contrat de Ville. Sur les 40 projets déposés, 21 ont été sélectionnés. **La Cali a attribué une subvention à 9 actions**, dans des domaines aussi variés que la cohésion sociale avec le soutien à l'association « Les petits débrouillards » pour le déploiement d'actions de découverte des sciences auprès de jeunes publics ; le développement économique et l'emploi avec le soutien à l'association « Alter&Go », une auto-école sociale et solidaire ; l'habitat et le cadre de vie avec la mise en place de navettes hippomobiles due à la création de la ZAE⁴⁹ d'Eygreateau et de la déviation de Coutras, avec « Les Bons Traits d'Epona ».

La Cali et la commune de Coutras accompagnent également le **Conseil Citoyen de Coutras**, devenu autonome dans son fonctionnement grâce à l'implication de ses membres et aux subventions allouées.

- Répondre aux besoins de la population en matière de logement

Requalification des centres anciens

La Cali s'est engagée en 2016 dans plusieurs opérations de requalification de l'habitat des centres anciens des principaux pôles urbains du territoire.

Un groupement de commande a été constitué avec la Ville de Libourne pour conduire une étude globale sur la requalification du cœur de la bastide (voir également la partie relative aux achats publics, p. 46). Cette démarche fait l'objet d'un partenariat avec l'ANAH, le Conseil départemental de la Gironde, mais aussi la Caisse des Dépôts et Consignations avec qui a été signée la première convention « centre-ville de demain » au niveau national. C'est un groupement de bureau d'études, composé notamment de la Société d'Economie Mixte bordelaise InCité, qui a été retenu pour conduire cette étude de grande envergure, qui doit définir les enjeux et objectifs pour la requalification du centre de Libourne en matière de logement, de déplacements et de dynamique économique et commerciale, ainsi que les outils à mettre en œuvre pour y répondre.

La Cali a également lancé, en partenariat avec l'ANAH, le Département et la Ville de Coutras, un appel d'offres pour la définition d'un plan d'action habitat sur la commune de Coutras qui doit permettre, là aussi, de définir les outils à mettre en œuvre pour favoriser la reconquête et l'amélioration du centre-ville ancien.

⁴⁷ CISPD : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

⁴⁸ CIDFF : centre d'information sur les droits des femmes et des familles

⁴⁹ ZAE : zone d'activité économique

L'agent recruté pour piloter cette nouvelle thématique du PLH⁵⁰ intervient également sur le centre ancien de Saint Denis de Pile, afin d'identifier les enjeux et outils d'intervention possibles sur le quartier situé en bordure de l'Isle.

Toutes ces démarches tendent à renouveler l'attractivité du territoire et à offrir de nouveaux logements de qualité, accessibles pour tous, en investissant prioritairement sur ses principales vitrines que sont les centres villes.

Accompagnement des communes à la mise en œuvre d'opérations de qualité

De nouveaux moyens humains (1 agent à temps plein) ont également été affectés à l'accompagnement des communes, dans la maîtrise de leur développement résidentiel. Il s'agit de passer d'une attractivité « subie » à une attractivité « choisie ». Tous les maires de La Cali peuvent désormais bénéficier, au quotidien, d'une ingénierie en matière d'habitat : du choix de la localisation des secteurs à développer, à la discussion avec les opérateurs, en passant par le montage juridique et financier des opérations, l'objectif est de travailler à la qualité de l'offre neuve sur l'ensemble du territoire.

Réponse aux besoins des publics vulnérables

La Cali a poursuivi en 2016, son soutien financier aux structures intervenant aux côtés des ménages les plus vulnérables ou en difficulté d'accès au logement : Le Lien⁵¹, le FSL⁵², l'HAJPL⁵³ et l'ADIL⁵⁴ ont bénéficié de près de 100 000 € de financement de La Cali.

L'avancement du Programme Local de l'Habitat (PLH) de La Cali

Le projet de PLH a été arrêté en conseil communautaire le 17 décembre 2015.

Il a été transmis début 2016 aux 34 communes de La Cali et au Pôle Territorial du Grand Libournais, chargé de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale. A la suite de ces consultations, le conseil communautaire a délibéré à nouveau sur le projet de PLH légèrement modifié le 7 avril 2016.

Le projet a ensuite été transmis au Préfet et a reçu un avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement. Le PLH 2016-2021 a été définitivement adopté par le conseil communautaire le 13 décembre 2016.

Il prévoit, en moyenne sur la période 2016-2021, à l'échelle des 34 communes, la création de 475 résidences supplémentaires par an. L'objectif est de produire 375 logements neufs, et de remettre sur le marché, 100 logements vacants chaque année.

La stratégie de La Cali en matière d'habitat repose sur 4 orientations politiques majeures :

- élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant,
- refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve,
- organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables,
- traduire le pacte de confiance du PLH en engagements opérationnels réciproques, notamment avec les communes.

- Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le droit au transport pour tous

La Cali a mis en place un service de transport pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de son territoire. Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou toute autre personne en perte d'autonomie momentanée et dont la demande doit être acceptée par une commission. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » et leur facilite l'accès aux commerces et aux services sur l'ensemble du territoire de La Cali.

⁵⁰ PLH : programme local de l'habitat

⁵¹ Le Lien a vocation à faciliter l'accès au logement autonome et à répondre aux situations nécessitant un hébergement d'urgence sur le territoire communautaire

⁵² FSL : Fonds de solidarité logement. Cette structure a pour objet de fournir des aides à des personnes en matière de logement

⁵³ HAJPL : Habitat Jeune en Pays Libournais. Cette association permet aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de s'inscrire dans un parcours résidentiel plus stable

⁵⁴ ADIL : Association départementale d'Information sur le Logement. Cette association conseille et informe le public en matière de logement et d'habitat

Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2016, le service communautaire de transport à la demande a été assuré par la société Vortex. Au 1^{er} décembre 2016 et suite au marché public passé par La Cali, c'est le prestataire Citram Aquitaine qui est désormais chargé d'assurer ce service de proximité sur le territoire.

- Accueil et habitat des gens du voyage

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La Cali gère trois aires d'accueil des gens du voyage.

L'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 20 emplacements, soit 50 places.

L'ensemble de l'aire a fait l'objet cette année d'importants travaux de réhabilitation, en partie avec des financements TEPCV. Un soin particulier été porté à la qualité environnementale : réfection et isolation des bâtiments et des blocs sanitaires sur les emplacements, installation de LED pour l'éclairage... Ces travaux ont permis d'aménager également deux emplacements d'une place, destinés aux personnes à mobilité réduite.

De plus, un espace dit du « Triangle » a été aménagé pour l'accueil temporaire de familles venues sur Libourne pour des événements particuliers.



L'aire définitive de Coutras a ouvert ses portes le 1^{er} mai 2016. Les travaux ont été financés en partie avec des fonds TEPCV. La conception de ces espaces intègre les enjeux de développement durable et de maîtrise des consommations. Les prestataires sélectionnés ont assuré le tri sélectif des déchets de chantier, en vue d'une valorisation matière ou énergétique.

Le site est constitué d'une partie **aire d'accueil** d'une capacité de 8 emplacements (soit 16 places) et d'une partie **terrain familial**⁵⁵, composée de 8 logements de type T1 mis en location. L'isolation de ces logements a été renforcée, le chauffage est assuré par des poêles à bois (financements TEPCV).

L'aire de Saint Denis de Pile permet l'accueil d'une quinzaine de familles (soit environ 80 personnes) sur 8 emplacements soit 16 places.

La gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux par un délégué

Dans l'objectif d'assurer une **cohérence globale de gestion de l'ensemble des aires d'accueil**, les élus de La Cali ont approuvé, lors du Conseil communautaire du 7 avril, le principe d'une **gestion des aires d'accueil** et des terrains familiaux de Coutras et Libourne **par un délégué**.

Auparavant, sur les trois aires gérées par La Cali, seule celle de Saint Denis de Pile était en DSP⁵⁶. Chaque année, comme l'exige ce mode de gestion, le rapport d'activité du délégué fait l'objet d'une réunion de la CCSPL⁵⁷ et d'une présentation en Conseil communautaire (voir également la partie sur la CCSPL, p. 40), afin de s'assurer que le service rendu soit conforme à ce qu'en attendent la collectivité et les usagers.

⁵⁵ Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

⁵⁶ DSP : délégation de service public

⁵⁷ CCSPL : Commission consultative des services publics locaux

L'accompagnement des familles à travers un projet social et éducatif (PSE)

La gestion de ces aires d'accueil s'accompagne de l'élaboration d'un projet prévoyant la mise en place de mesures socio-éducatives, le PSE⁵⁸. Il est fondé sur deux notions essentielles : la citoyenneté (dans le respect des appartenances culturelles et des modes de vie et d'habitation de chacun) et le droit commun (la mise en œuvre d'interventions pour favoriser la socialisation du public concerné).

Le projet social et éducatif facilite la gestion des équipements et la vie sur l'aire par la mise en œuvre d'un travail, d'un accompagnement et d'actions concernant en priorité :

- l'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- la scolarisation des enfants (école primaire),
- l'animation à destination des enfants et des familles,
- l'insertion sociale et professionnelle,
- la médiation, l'information et la communication,
- l'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé.

La Cali étant compétente pour gérer l'ensemble des aires du territoire, elle mène et coordonne les projets sociaux éducatifs pour chacune des aires. Libourne et Coutras sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative. L'animation du PSE de l'aire de Saint Denis de Pile, est confiée au CCAS⁵⁹ de la commune.

⁵⁸ PSE : projet social et éducatif

⁵⁹ CCAS : centre communal d'action sociale

Les indicateurs de... la cohésion sociale et la solidarité

Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation

2 associations subventionnées pour le soutien qu'elles apportent à la création d'activités pour les populations défavorisées : Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) et le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)

1 plateforme numérique de l'emploi créée grâce à 2 partenaires : l'Adie et le GEIQ

6 emplois portés par La Cali dans le cadre du PLIE

532 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE (- 7,4 % par rapport à 2015)

362 étapes de parcours réalisées par le PLIE en termes d'emploi, de formation et de création d'activités

69 personnes ayant retrouvé un emploi dans le cadre du PLIE

45 personnes ayant accédé à un emploi aidé et 211 à un emploi temporaire par le PLIE

1 structure d'utilité sociale subventionnée : l'ASPAT

1 portage du forum emploi formation ayant mobilisé plus de 700 participants, 24 organismes de formation, 46 employeurs et permis 200 offres d'emploi

CISPD

4 axes d'intervention prioritaires du CISPD :

- L'accès aux droits
- La lutte contre les violences intrafamiliales
- La tranquillité publique
- La lutte contre les addictions

4 structures subventionnées dans le cadre du CISPD

Le contrat de ville de Coutras

1 fiche d'identité du quartier (données chiffrées Pôle Emploi et INSEE) en complément du diagnostic réalisé en 2015

5 groupes thématiques (social-sport-culture-loisirs / santé / éducation / emploi-développement économique / habitat-cadre de vie) avec une quinzaine de participants par groupe

1 comité technique avec l'ensemble des partenaires signataires du contrat de ville

3 comités de pilotage (1 plénier avec l'ensemble des partenaires signataires du contrat de ville et 2 restreints avec le triumvirat-pilote)

1 conseil citoyen constitué d'une trentaine de représentants du quartier - habitants et acteurs locaux (réuni 1 fois par mois) et qui a publié le 1^{er} exemplaire de son journal « Ça bouge dans mon quartier ».

Dans le domaine de l'habitat

4 associations subventionnées

1 PLH arrêté

Transport pour les personnes à mobilité réduite

1 513 inscrites au 31 décembre 2016

490 utilisateurs réguliers

10 485 courses réalisées

14 720 personnes transportées

4 véhicules en circulation sur le territoire

Accueil et habitat des gens du voyage

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile

Sur l'aire de Libourne

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 50 familles

2 emplacements PMR pouvant accueillir une famille chacun

85 % des enfants de 3 à 16 ans scolarisés (7 enfants en maternelle, 15 à l'école élémentaire)

Sur l'aire de Saint Denis de Pile

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles

75 % des enfants de 3 à 16 ans scolarisés (1 en maternelle, 5 en élémentaire, 6 au collège)

Sur l'aire de Coutras

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

8 T1 occupés par 8 familles (14 adultes et 16 enfants) sur les terrains familiaux

69% des enfants scolarisés (1 en maternelle et 10 en élémentaire)

Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Parce que de nombreux problèmes environnementaux (réchauffement climatique, pollution, épuisement des ressources naturelles) trouvent une origine directe dans les modes de production et de consommation de nos sociétés, La Cali veille, dans ses pratiques quotidiennes et dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, à minimiser, autant que faire se peut, son impact social et environnemental.

- Le développement économique et la priorité à la création d'emplois locaux

La Cali a pour ambition de dynamiser le développement économique de son territoire, d'une part, en accompagnant le développement des entreprises déjà présentes (recherche de financement, animation du tissu économique, transition énergétique, économie circulaire...) et, d'autre part, en proposant à de nouvelles entreprises des lieux d'accueil attractifs et fonctionnels à travers l'aménagement de parcs d'activités économiques.



Le développement des zones d'activité économiques

En 2016, La Cali a poursuivi la commercialisation de ses parcs d'activités.

Quatre ventes de terrain se sont concrétisées en 2016 : deux sur le parc d'activités de Frappe à Saint Denis de Pile et deux sur le parc d'activités d'Anglumeau à Izon. Ces projets vont aboutir à l'implantation concrète de ces entreprises en 2017, à renforcer leur ancrage local et leur capacité de développement.

Par ailleurs, La Cali a poursuivi les études préalables à l'extension du parc d'activités des Dagueys à Libourne, en vue d'aménager 10 ha pour accueillir le parc aquatique (voir également p. 12) et des entreprises. En 2016, parallèlement à ces études, La Cali a lancé une concertation sur ce projet. Cela s'est notamment traduit par :

- la parution d'articles relatifs au projet de mise en compatibilité du P.L.U. de la commune de Libourne pour l'extension du parc d'activités économiques comprenant un centre aquatique sur le site internet de La Cali (<http://www.lacali.fr/>), sur le site internet de la commune (www.ville-libourne.fr), dans le journal d'annonces légales « Le Résistant » et dans le journal « Sud-Ouest »,
- l'installation de panneaux d'affichage illustrés situés à l'accueil de La Cali,
- la tenue d'un registre aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de La Cali,
- la possibilité d'écrire au Président de La Cali,
- la tenue de 2 réunions publiques, le 7 juin et le 23 novembre 2016 (voir également la partie sur la gouvernance, p. 39).



Enfin, La Cali a poursuivi son partenariat avec l'association « Isle et Dronne », association d'insertion, en charge de l'entretien des espaces verts de ces zones d'activités.

Le développement des services aux entreprises

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, La Cali souhaite continuer son soutien au maintien et au développement économique, de l'artisanat et de l'équilibre commercial.

La Cali a ainsi soutenu l'Association des Industriels de La Cali (anciennement de la Ballastière) dans son projet d'agrandissement et de modernisation du restaurant inter-entreprises. En effet, la principale mission de cette structure est la gestion de la restauration inter-entreprises (environ 900 repas sont servis par jour). C'est parce qu'il participe à la pérennisation et au développement de la qualité des services communs proposés aux entreprises et à leurs salariés et qu'il contribue à renforcer le dynamisme et l'image du territoire vis-à-vis des entreprises, que La Cali a soutenu ce projet.

Le soutien à l'association des artisans du Libournais

La Cali, dans le cadre de ses compétences en matière d'actions et de développement économique, souhaite poursuivre à la fois son partenariat actif avec les artisans et sa politique de promotion et de soutien aux métiers de l'artisanat. C'est pourquoi La Cali soutient l'association des Artisans du Libournais, afin de lui permettre de mener différentes actions : les manifestations de récompense aux artisans et apprentis, des réunions d'information aux artisans, des bulletins d'information aux artisans et des événements divers.

Le soutien à la création d'entreprise

La Cali a participé, le 3 octobre, au concours « Faîtes de la création », événement organisé par la CCI⁶⁰ de Libourne, destiné à renseigner et à informer les créateurs d'entreprise et les porteurs de projet. La Cali a souhaité être la marraine du concours « Graine d'entrepreneur », en attribuant une récompense au lauréat. C'est l'entreprise « Mademoiselle Loyal », installée à Tizac de Lapouyade et créatrice d'une agence événementielle et d'une boutique en ligne de box cadeaux, qui a été lauréate de ce prix.



La Cali promeut le développement d'espaces de travail partagé



En 2016, La Cali a poursuivi son partenariat avec l'association Arrêt minute, gestionnaire des espaces de coworking⁶¹ de Libourne et Coutras. Ces espaces se développent et regroupent en 2016 plus de 35 coworkers (contre 20 en 2015) et 4 emplois ont été créés. De plus, de nombreux projets et initiatives ont pu voir le jour grâce aux synergies développés au sein de cette structure.

Le LINK, le salon du numérique à Libourne

La Cali a soutenu l'organisation du **salon le LINK**, l'évènement sur l'innovation et le numérique, qui a eu lieu à Libourne, les 29 et 30 avril. Près de 600 visiteurs ont visité ce salon et ont pu rencontrer une quarantaine d'exposants, venus présenter leurs innovations et assister à des conférences thématiques.



Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement et d'hébergement des créateurs d'entreprises

Le territoire de La Cali est sous équipé en matière d'outils d'accueil et d'accompagnement des jeunes entreprises. Aussi, La Cali a souhaité se doter d'un dispositif, et a lancé une étude, afin d'en connaître la faisabilité. Les enjeux de cette étude étaient de comprendre et anticiper les besoins des créateurs d'entreprises afin de mettre en place des outils, en adéquation avec ces attentes. Ainsi, l'étude a permis de définir la stratégie économique de La Cali en matière d'immobilier et d'accompagnement d'entreprise, ainsi qu'une programmation pluriannuelle visant le déploiement :

- d'un espace business à Libourne (pépinière, hôtel d'entreprises, coworking, et regroupement des acteurs économiques du territoire)
- D'antennes à :
 - o Coutras : des bureaux à destination des créateurs d'entreprise à intégrer dans le projet de maison de l'emploi et de l'entreprise mené dans le cadre du contrat de ville, et des ateliers relais pour les artisans à construire sur la ZAE d'Eygreteau,
 - o Saint Denis de Pile : des ateliers relais pour les artisans à construire sur la ZAE de Frappe.

⁶⁰ CCI : Chambre de commerce et d'industrie

⁶¹ Le coworking est un type d'organisation du travail consistant en la mise à disposition, pour les micros structures, les associations..., d'un espace de travail partagé pour les salariés ou entrepreneurs habitant loin de leur lieu de travail et ne s'y rendant donc plus quotidiennement

Marketing territorial - un partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde pour développer l'attractivité du territoire

La Cali, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, souhaite mettre en œuvre des actions pour promouvoir son image et à améliorer l'attractivité économique de son territoire. La démarche de marketing territorial initiée en 2013, avec les principales entreprises du territoire et l'adhésion de La Cali à l'agence de développement B.G.I.⁶², furent les premières étapes de ce processus. En effet, la démarche de marketing territorial a permis de définir un positionnement économique, ainsi qu'une structuration des zones d'activités, et de l'offre foncière du territoire. Le travail avec B.G.I. permet, d'une part, de valoriser et positionner le foncier économique disponible sur le territoire, auprès d'investisseurs et d'entreprises exogènes et, d'autre part, d'être identifié au sein des différents réseaux économiques girondins. En 2016, l'objectif a été de passer à une étape plus proactive en participant à des salons professionnels et ce, de façon mutualisée et organisée avec d'autres territoires afin de limiter les coûts et atteindre une échelle de visibilité pertinente.

Tout d'abord, en partenariat avec la CCI de Libourne, les CdC⁶³ du Grand Saint Emilion, de Castillon Pujols et du Pays Foyen, La Cali a animé, en octobre, un stand au salon « Parcours France » à Paris, afin d'attirer des porteurs de projet parisiens qui souhaitaient s'installer et développer une activité en province, et notamment dans les communes rurales.



Ensuite, La Cali a mis en place un partenariat avec la CCI de Bordeaux Gironde, pour développer des opérations de marketing territorial. Ce partenariat acte la volonté de travail en commun entre les Chambres Consulaires et l'agglomération Libournaise. Pour l'année 2016, cela s'est traduit notamment par la participation de La Cali à 3 événements majeurs de promotion économique :

- Bordeaux VisioCommerce à Bordeaux, le 6 octobre, journée lors de laquelle des enseignes commerciales nationales sont conviées, afin de découvrir les opportunités d'implantations sur le territoire,
- Le MAPIC, 1^{er} salon international dédié à l'immobilier commercial qui s'est tenu à Cannes, du 16 au 18 novembre 2016,
- Le SIMI, le salon référence sur l'immobilier d'entreprise qui s'est tenu à Paris, du 30 novembre au 2 décembre 2016.

L'animation du tissu économique local

La Cali souhaite être l'interlocuteur local des entreprises du territoire, et les accompagner dans leurs projets de développement. En 2016, cela s'est traduit par une cinquantaine d'entreprises accompagnées par le service (recherche de solutions immobilières, de financements, de conseils...) et deux visites d'entreprises (UCVA et OUVEO), avec les élus de la commission développement économique.



La mise en place de partenariats avec les acteurs de l'emploi et la création de la plateforme numérique de l'emploi

En partenariat avec le service politique de la ville (voir également la partie « Actions et initiatives participant à la création d'activité », p. 23, et la partie sur la gouvernance, p. 39), La Cali a contribué au lancement d'un GEIQ⁶⁴ multisectoriel. Créé en 1997, le GEIQ BTP du Libournais et de la Haute Gironde est un collectif d'entreprises qui sélectionne, recrute, forme, accompagne et met à disposition de ses entreprises adhérentes des personnes en difficulté d'insertion professionnelle en contrat d'apprentissage ou d'insertion.

Ainsi, les entreprises adhérentes au GEIQ mutualisent un outil de recrutement, de qualification et d'accompagnement de nouveaux salariés. Le GEIQ BTP du Libournais et de la Haute Gironde a pu diversifier son offre en donnant naissance à un GEIQ multisectoriel ciblant les métiers de l'industrie (opérateur de production, chaudronnier...), du commerce et des services (boucher, caissier, vendeur...) et des métiers connexes à la viticulture, la transformation, le conditionnement et la commercialisation (tracteuriste, tonnelier, œnotourisme...). Fin 2016, plus de 60 entreprises ont été prospectées afin de leur proposer ce nouvel outil.

⁶² B.G.I. : Bordeaux Gironde Investissement

⁶³ CDC : communauté de communes

⁶⁴ GIEQ : groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification. L'objet de ce groupement d'entreprises est l'insertion et la qualification d'un public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle

- L'engagement de La Cali dans une réflexion sur l'économie circulaire

Des actions et études menées pour s'engager dans l'économie circulaire

Le Smicval s'est mobilisé depuis 2013 autour des enjeux de l'économie circulaire. Dans ce cadre, il anime une cellule opérationnelle composée d'acteurs volontaires du territoire, visant à promouvoir l'émergence d'activités nouvelles qui relèvent de ce concept. Cette cellule pilote des études, et favorise la mise en réseau des initiatives (échanges sur les pratiques locales, les projets d'installation d'acteurs économiques, les stratégies de démarchage et d'accueil de nouvelles entreprises...). La Cali, en particulier à travers ses politiques de développement durable et de développement économique, est l'un des membres les plus actifs de ce réseau.

Dans ce cadre, plusieurs actions et études ont été engagées ou finalisées en 2016 :

- Une étude de veille sur les technologies éprouvées dans le monde qui utilisent des déchets en matière première (une dizaine de technologies sont à approfondir localement et pourraient générer emplois et valorisation de déchets),
- Une étude de gisement et de valorisation du bois diffus sur le territoire qui a révélé une piste intéressante de valorisation de bois issus des merranderies⁶⁵ du territoire selon les principes du « upcycling⁶⁶ »,
- Une étude méthanisation précisant les gisements et les potentiels de développement de ce procédé de valorisation des déchets fermentescibles du territoire. Plusieurs zones de projets ont été identifiées sur l'ensemble du territoire du Smicval, dont un projet lié à des gisements agricoles dans le secteur du Coutradais. Chacune de ces zones pourra faire l'objet d'un approfondissement, allant jusqu'à la recherche de porteur de projets, selon l'intérêt manifesté par les acteurs locaux.



Le développement de nouvelles filières liées à l'exploitation de la forêt de la Double

En 2016, plusieurs projets de La Cali ont fait converger une réflexion autour de la ressource forestière présente sur le territoire : une stratégie de développement du tourisme de nature et d'itinérance, une étude d'approvisionnement énergétique pour l'aménagement de la zone d'activités qui accueillera le centre aquatique préconisant la mise en place d'un réseau de chaleur biomasse en s'appuyant sur une opportunité foncière dans la forêt de la Double (Areva est propriétaire d'une importante emprise foncière forestière et agricole sur sa concession de Le Fieu, et est vendeur de plus de 1 000 hectares). En effet, de par leurs différents usages (lieu de promenade, refuge de biodiversité, puits de carbone, outil de développement économique lié à la production sylvicole...), les espaces boisés présentent des intérêts nombreux en termes d'aménagement du territoire et de développement économique, pour peu qu'ils soient sauvegardés et bien entretenus.

La valorisation des peuplements forestiers et les débouchés économiques locaux qu'ils permettent, constituent des enjeux stratégiques forts pour La Cali, qui s'inscrivent à la fois dans son Plan Climat, sa reconnaissance de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ou encore dans son engagement en faveur de l'économie circulaire.

⁶⁵ Merranderie : activité de production des merrains, matière première des tonneliers (les merrains après séchage deviennent les douelles servant à la fabrication des tonneaux)

⁶⁶ Upcycling : transformer un déchet en objet qui a de la valeur, en produit de qualité (il s'agit donc d'une valorisation « par le haut »)

- Le renforcement de l'attractivité touristique du Libournais comme levier de développement de l'économie locale

Le soutien à l'office de tourisme

En 2016, La Cali a poursuivi la stratégie touristique mise en œuvre depuis 2014, dans l'objectif d'augmenter les flux de touristes, de développer de nouveaux produits à l'intention des visiteurs et d'allonger la durée de leur séjour. Pour cela, elle a conforté son soutien à son Office de Tourisme, qui a notamment réalisé des travaux de modernisation de ses bureaux d'information à Libourne et Coutras.

En effet, des travaux réalisés de mai à septembre ont permis de rénover et moderniser l'espace d'accueil et d'information des clientèles et agrandir l'office de tourisme de Libourne, en développant le volet commercial de son activité, par l'installation d'une boutique aux produits estampillés « Libournais » (Tee-shirts, mugs, cartes postales...). Grâce à la modernisation de cet espace d'accueil, il s'agit de rendre plus visibles et ergonomiques, les moyens de médiation et de valorisation du territoire (mur d'images, scénarisation de la vitrine extérieure), de répondre plus rapidement et de façon plus adaptée aux demandes des clientèles (création d'un espace convivial et mise à disposition de tablette pour effectuer des recherches seuls ou accompagnés d'une conseillère en séjour), mais également de développer l'activité commerciale de l'office de tourisme (création d'un espace boutique).



Le projet de véloroute



La Cali développe également les équipements et infrastructures permettant de renforcer son attractivité, notamment à travers la création et le déploiement de la véloroute V90, qui traverse 3 régions et 6 départements sur 500 km, et permet aux cyclotouristes d'être guidés et orientés à travers les territoires qu'ils visitent. Après la phase initiale de concertation menée en 2015 entre le Conseil départemental de la Gironde et les communes de La Cali traversées par cet itinéraire, 2016

a vu la matérialisation de cet itinéraire, qui a été jalonné, en partie, sur les 25 premiers kilomètres de Saint-Antoine sur l'Isle à Guîtres. A ce jour, 5 communes sont donc jalonnées, sur 10 au total, concernées par la totalité du tracé.

La Cali coordonne la mise en tourisme de cet équipement touristique, avec l'ensemble des partenaires associés (Département, Région, Offices de Tourisme, prestataires touristiques...) et accompagne les communes dans la recherche d'éventuels cofinancements dans le cadre de travaux à effectuer (voir également la partie sur les éléments de démarche, p. 40).

L'étude du second tronçon Guîtres / Libourne est actuellement en cours, pour une mise en service en 2017.

La coordination des actions touristiques à l'échelle du Libournais



Par ailleurs, La Cali a participé au fonctionnement de l'association « **Union des offices de tourisme en Libournais** » (UOTSI). Cette association⁶⁷ a pour vocation de coordonner des actions touristiques à l'échelle du Libournais, en concertation avec les 7 EPCI⁶⁸ qui la composent, et en partenariat avec leurs offices de tourisme.

L'objectif de cette collaboration est de créer une destination touristique, lisible et identifiée, à l'échelle du Libournais dans son ensemble, et de développer, en ce sens, des actions communes ou élaborées en concertation. En 2016, cet engagement a notamment permis de mobiliser des financements régionaux sur les projets

touristiques de La Cali, à hauteur de près de 15 000 €.

⁶⁷ En 2017, l'association a été dissoute et sa mission a été intégrée au Pôle d'Equilibre Territorial du Grand Libournais (PETR)

⁶⁸ EPCI : établissement public de coopération intercommunale

Le soutien aux associations locales

Compte tenu du caractère touristique de leur activité et de leur attractivité pour le territoire, La Cali apporte son soutien à **deux associations**.

- L'association « **Les amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle Nord Libournais** » propose un circuit



touristique à bord de trains à vapeur et diesel. Cette activité récréative et familiale représente **la première activité touristique marchande** sur le territoire. L'association développe aussi ces dernières années, en dehors de la période estivale, des événementiels ponctuels, qui participent à l'animation du territoire, au développement de l'activité et à sa notoriété. En 2016, elle a également souhaité consolider son activité notamment en transformant l'emploi saisonnier de la structure en temps complet, ceci afin de préparer et assurer l'activité de la saison touristique. Outre l'aspect « technique » d'entretien, réparation... du matériel d'exploitation, de la voie ferrée et des bâtiments, cet emploi permet d'être en relation avec le service Pénitentiaire de Probation de Libourne, et d'encadrer des condamnés

à des travaux d'intérêt général. C'est en particulier pour contribuer au financement de cet emploi, que La Cali apporte son soutien à cette association.

- L'association « **Vivons avec le moulin de Porchères** » a pour vocation de préserver et conserver le moulin du Barrage à Porchères, ses machines, ses dépendances et son environnement, grâce à l'organisation de manifestations visant à sensibiliser le public et recueillir des fonds nécessaires à la préservation de ce site, inscrit depuis 2007 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

En 2016, l'association a souhaité renforcer l'activité sur le site du moulin, en proposant des amplitudes de visite du site élargies, à savoir toute l'année sur réservation pour la clientèle groupes et 5 jours par semaine du 1^{er} mai au 30 septembre, sans réservation pour la clientèle individuelle. En effet, afin d'étoffer l'offre de loisirs sur le site et développer son activité, l'association a souhaité proposer des animations constantes, à savoir : expositions, fabrication de pain grâce à la mise en fonctionnement d'un four à pain... Aussi, pour pouvoir assurer le bon déroulement des activités proposées en 2016, l'association a recruté, depuis février, deux salariées en contrat aidé, afin d'assurer les missions d'organisation, d'animations et événements sur le site, et de guide-animatrice.



Le renforcement de l'activité sur le site du moulin de Porchères a permis d'accueillir 3 000 visiteurs en 2016 (contre 1 200 en 2015) et contribue à diversifier les activités de loisirs sur le territoire et à développer son attractivité.

- L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat Mixte Gironde Numérique (SMGN)



La Cali renouvèle annuellement son adhésion au SMGN⁶⁹ afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**. En effet, le passage à l'**administration électronique** et à l'informatisation des services doit être accompagné car il a pour corollaire le développement de logiciels applicatifs, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage

numérique.

En adhérant au SMGN, La Cali bénéficie ainsi de services qui incluent des prestations variées et permettent notamment de diminuer les divers impacts négatifs sur le milieu naturel en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données, accès à un espace de sécurisation des données publiques, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes... Pour exemple, les nouveaux outils déployés en matière de procédures financières, mis en place en 2016 par La Cali, sont présentés dans la partie relative aux procédures dématérialisées (voir p. 45).

Comme chaque année, La Cali a fait le choix de financer intégralement l'adhésion des communes membres de l'agglomération et de leur offrir ainsi l'accès à l'ensemble des services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN. Ainsi, l'ensemble des communes de La Cali a pu bénéficier du déploiement de ces prestations proposées à la carte.

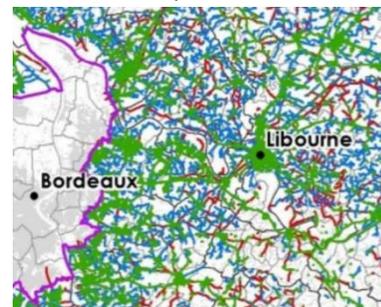
Les principaux services dont bénéficient La Cali et les communes de l'agglomération concernent la sauvegarde de données (pour un volume global de 850 Go), l'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics, l'obtention de certificats électroniques ou de systèmes de télétransmission des actes administratifs, le développement de pages ou sites internet et de diverses applications métiers : travail collaboratif, agendas partagés, parapheurs électroniques... (Voir également « La collectivité exemplaire et responsable » p. 45).

Cette démarche montre l'engagement de La Cali et de ses communes dans une **dynamique responsable de dématérialisation et d'évolution vers une plus grande place de l'administration électronique dans la gestion de leurs services**.

- L'approbation du projet de couverture numérique de La Cali

Dans les années à venir, du fait de la croissance des volumes échangés sur Internet, de **nouvelles infrastructures numériques** seront nécessaires pour faire face aux besoins de communication.

Afin de préparer les prochains déploiements de Haut et Très Haut débits, le Syndicat Mixte Gironde Numérique (voir ci-dessus) a établi un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique à l'échelle de la Gironde.



Les élus de La Cali ont approuvé ce document qui planifie le déploiement de réseaux Très Haut Débit (fibre optique ou montées en débit des lignes cuivres) sur son périmètre afin d'assurer une couverture optimale au plus proche des besoins des habitants, des entreprises et des établissements publics. En outre, ce programme de déploiement devrait impliquer plus de 3M d'€ d'investissements de la part de La Cali sur son périmètre de 2016 (plus 4,3 M d'€ sur le périmètre de La Cali à la suite de la fusion de 2017).

⁶⁹ SMGN : Syndicat mixte Gironde numérique

- Une réflexion sur un projet alimentaire territorial

Associée depuis fin 2014 à un chantier de réflexion autour de la « gouvernance alimentaire » porté par la DREAL⁷⁰, La Cali a travaillé, aux côtés de Bordeaux Métropole et du Pays Basque, autour des enjeux de « système alimentaire territorial » : il s'agit de chercher à re-territorialiser la production alimentaire et les activités associées, dans le but de rapprocher les producteurs des consommateurs et favoriser les circuits courts.

Plusieurs pistes de suites opérationnelles ont été réfléchies et construites en 2016 :

- accompagnement de la commune de Génissac dans son projet d'acquisition foncière et de mise en production agricole de parcelles (mise en réseau d'acteurs, appui méthodologique),
- suivi des initiatives des partenaires (Bordeaux Métropole : création d'un conseil consultatif de la gouvernance alimentaire, programme Leader),
- préparation de chantiers opérationnels à engager en 2017 : rédaction d'un cahier des charges d'une étude d'opportunité sur la valorisation de parcelles en friches sur l'emprise Areva ou sur d'autres secteurs à identifier, réflexion sur l'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective.

⁷⁰ DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Les indicateurs...
des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Développement économique

24 ha de foncier public aménagé disponible à la commercialisation
4 terrains vendus à des entreprises dans les ZAE
2 réunions publiques de concertation sur les projets d'extension de la zone d'activité des Dagueys
2 associations économiques soutenues
Participations à 6 événements économiques : LINK, Faîtes de la création et 4 salons

Économie circulaire

1 cellule opérationnelle pour promouvoir l'émergence d'activités nouvelles relevant de l'économie circulaire
3 études en cours sur la veille technologique, la méthanisation et le potentiel bois non traité diffus
1 projet d'acquisition foncière (emprise Areva) pour protéger la forêt et contribuer au développement de filières locales (filières liées à l'exploitation sylvicole et alimentaires)

Développement touristique

Office de Tourisme intercommunal (OTI)

2 bureaux d'information touristique rénovés : Coutras, Libourne (avec une augmentation de +20% au bureau de Libourne depuis la rénovation), et 6100 contacts
2 500 visites uniques par mois sur le site Internet
1 nouveau site Internet en depuis août
1 393 fans Facebook et 412 Instagram (réseaux sociaux)
14 communes du territoire ayant bénéficié d'animations portées directement par l'OTI
62 événements organisés de juillet à septembre

Véloroute de l'Isle (V90)

1 projet de véloroute de l'Isle en cours
25 km restant à jalonner d'ici fin 2017 par le Conseil Départemental
1 réflexion sur la création de boucles cyclotouristiques à thème à créer à partir du linéaire V90

Adhésion aux services numériques proposés par Gironde numérique

1 adhésion mutualisée de La Cali aux services numériques de Gironde numérique
33 communes ont bénéficié des services de Gironde numérique, soit presque la totalité des communes de La Cali :
- 25 communes utilisent le service de sauvegarde de données
- 25 communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics
- 26 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission
- 7 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages/site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, parapheur électronique...)

La gouvernance territoriale, fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable, au cœur des projets portés par La Cali

Plusieurs projets menés par La Cali sont particulièrement illustratifs des modes de gouvernance tels que souhaitent les promouvoir les démarches de développement durable. En effet, ces projets intègrent plusieurs des 5 « éléments fondateurs » visés par ces démarches que sont la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches, l'évaluation partagée et la stratégie d'amélioration continue.

- L'organisation de soirées-débats sur l'attractivité médicale

La Cali a proposé aux professionnels de santé, habitants et élus, de participer à **trois séries de soirées-débats** qui se sont déroulées les 21 juin, 6 septembre et 24 novembre, simultanément sur Coutras, Libourne et Saint Denis de Pile. Ces soirées ont permis de réunir les acteurs locaux concernés par cette thématique.

L'objectif de cette démarche est d'aboutir à un diagnostic complet d'état des lieux et de recensement des besoins aux plus près des préoccupations des administrés (voir également la mobilisation de La Cali sur la question de la santé, p. 17).



- Politiques de la ville et de développement économique coordonnées pour la création de la plateforme numérique de l'emploi



Pour la mise en place des partenariats avec l'Adie, le GEIQ⁷¹ et la création de la plateforme numérique de l'emploi, les services de la politique de la ville (voir également la partie politique de la ville sur la participation à la création d'activité, p. 23) et du développement économique (voir également la partie consacrée au développement économique, p. 32) ont travaillé en étroite collaboration. La co-construction de ces outils se justifie car ces dispositifs intéressent autant les entreprises, les créateurs d'activités que les demandeurs d'emploi. Du diagnostic des besoins à la concrétisation des outils, cette collaboration a permis d'enrichir les dispositifs. Par exemple, une

attention particulière a été demandée au GEIQ et à l'ADIE sur le quartier prioritaire politique de la ville de Coutras. De plus, les partenaires de l'emploi et de l'insertion (Mission locale, PLIE...) disposent d'un espace sur la plateforme numérique où ils peuvent diffuser des informations relatives à leur structure.

- La Cali organise des réunions publiques de concertation sur l'extension de la zone d'activité des Dagueys

Dans le cadre de l'extension du parc d'activités des Dagueys à Libourne, des études sont menées en vue d'aménager 10 ha pour accueillir le parc aquatique et des entreprises (voir également la partie sur le développement économique, p. 30). Parallèlement, La Cali s'est engagée dans une démarche de concertation, avec l'organisation de réunions publiques à destination des habitants. Ces réunions ont vocation à informer précisément et associer les habitants à ce projet. Deux réunions publiques ont ainsi été programmées les 7 juin et 23 novembre. Au-delà de ces réunions, aucune remarque n'a été faite, que ce soit dans le registre ou par courrier ou courriel.



⁷¹ GEIQ : groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

- Réunions de la commission intercommunale d'accessibilité



Afin de mettre en œuvre l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) de La Cali, concernant ses établissements recevant du public (voir également la partie « La collectivité exemplaire et responsable » p. 45), mais également son SDA-Ad'AP concernant l'accessibilité des points d'arrêt de son réseau de transport (voir également la partie « lutte contre le changement climatique » p. 5), une **Commission Intercommunale d'Accessibilité a été créée** dès le lancement de la démarche.

Cette Commission permet de réunir, aux côtés des représentants de La Cali, les associations représentatives des usagers et des personnes handicapées (FNAUT, APF, ADDAH, ADAPEI, Institut Don Bosco...) et les exploitants du réseau Calibus, afin que ceux-ci se prononcent sur les projets de mise en accessibilité des bâtiments et du réseau de transport de La Cali. Elle s'est réunie à 3 reprises (28 avril, 7 juin, 13 décembre) et s'est notamment prononcée sur le projet de SDA-Ad'AP en émettant un avis favorable pour sa validation.

- La Cali réunit la Commission consultative des services publics locaux

La **Commission consultative des services publics locaux**⁷² s'est réunie deux fois l'an passé (3 juin et 9 septembre) pour émettre un avis sur les rapports d'activité des **délégués, concernant la gestion du transport public urbain de Libourne** (voir également la partie sur le transport, p. 5) **et de l'aire d'accueil des gens du voyage** située à Saint Denis de Pile, ainsi que sur le mode de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage et des **terrains familiaux situés** à Coutras (voir également la partie sur la gestion des aires d'accueil, p. 26). A la suite de l'avis favorable émis par cette Commission, ces différents dossiers (plus le rapport du délégué de service public de transport interurbain⁷³) ont pu être présentés et adoptés lors du Conseil communautaire du 20 juin. Afin de développer la participation des citoyens à ce type d'instance, La Cali souhaite favoriser l'émergence d'associations d'usagers.

- La mise en tourisme de la véloroute voie verte, un projet fédérateur

La mise en tourisme de la véloroute voie verte permettra le déploiement de boucles cyclotouristiques thématiques (voir également la partie sur le tourisme, p. 34). Ce projet va permettre de fédérer et mobiliser aussi bien les acteurs institutionnels (offices de tourisme, Conseil départemental de la Gironde, Région, communes) qu'associatifs du territoire (associations cyclotouristiques notamment). Ce projet nécessitera la mise en œuvre d'une démarche-projet basée sur la concertation des acteurs, une approche croisée de leur analyse et expertise en la matière (création de tracés, besoin des cyclotouristes, mobilisation de subventions, promotion concertée, observation des flux...).

⁷² Le Code général des collectivités territoriales stipule que les EPCI doivent créer une Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière. La gestion des 3 aires d'accueil des gens du voyage et le transport urbain de la ville de Libourne sont confiés à un délégué de service public.

⁷³ Transfert du transport interurbain du Conseil départemental de la Gironde à La Cali depuis le 1^{er} janvier 2016

La collectivité exemplaire et responsable

Le bilan des actions conduites au titre de la gestion des ressources humaines, du patrimoine, des pratiques financières et administratives, des achats publics, et de la communication, montre une diffusion des principes du développement durable au sein de la collectivité et conforte la volonté d'exemplarité de La Cali.

- Les ressources humaines : l'accompagnement du changement

L'accompagnement des agents lors de la fusion de La Cali avec la CDC du Sud Libournais, et son extension à 7 communes de la CDC du Brannais

La Cali connaît déjà et va connaître encore d'importants changements, en particulier avec la fusion de la collectivité, au 1^{er} janvier 2017, avec la CDC du Sud Libournais et l'intégration de sept communes du Brannais. Les trois collectivités concernées se sont attachées à préparer cette fusion.



Afin d'informer et préparer au mieux les agents à ces mutations, des temps d'échange et de communication ont été organisés.

Outre le partage d'un document pédagogique sur les incidences de la loi NOTRe (« *Ma communauté fusionne* » élaboré par l'ADCF⁷⁴), les personnels ont été invités à partager leurs interrogations via des « boîtes à questions », mises à disposition sur différents sites communautaires.

De plus, une manifestation sur le thème « **Demain l'agglomération, rencontrez-vous !** », regroupant les agents des trois intercommunalités, s'est tenue le 3 novembre à Libourne.



La coordination du schéma de mutualisation des services

Cette année a vu la mise en œuvre du **schéma de mutualisation des services**, approuvé par l'ensemble des communes de La Cali.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Président a présenté le bilan d'avancement de ce schéma, lors du conseil communautaire du 22 mars 2016 consacré au débat d'orientation budgétaire.

Ce schéma s'organise autour de **quatre axes stratégiques** :

- la création de **services communs** en matière de fonctions ressources, notamment entre l'EPCI et la ville-centre de Libourne (voir ci-après) ;
- l'offre de **services d'ingénierie**, notamment technique et sociale, aux communes volontaires ;
- l'offre de prestations facilitant la **réalisation des missions** courantes des communes volontaires ;
- la poursuite des **groupements de commandes**, qui participent significativement à une diminution des coûts d'achats (voir également la partie « Le groupement de commandes comme levier d'achat » p. 46).



De manière opérationnelle, et afin d'identifier les besoins, en particulier en termes de **moyens techniques**, les élus référents et la direction des services techniques, sont allés à la rencontre de l'ensemble des communes du territoire. Ce travail doit aboutir, dès 2017, à la proposition de la constitution d'un bureau d'études général, auquel pourraient adhérer les communes volontaires dans le cadre d'un service commun.

Parallèlement à la préfiguration d'une mutualisation des moyens techniques, l'année 2016 a été rythmée par la création de services communs entre La Cali, la Ville de Libourne et / ou son CCAS : direction de la communication (La Cali / Ville de Libourne) le 1^{er} mars (voir également p. 48), service fiscalité (La Cali / Ville de Libourne) le 1^{er} septembre (voir également p. 46), service des finances et direction des ressources humaines (La Cali / Ville de Libourne / CCAS) le 31 décembre.

Les agents concernés par ces mutualisations ont pu participer à des **petits déjeuners d'information thématiques** (3 rendez-vous organisés entre octobre et décembre) pour préparer ces échéances. Cette dynamique se poursuivra en 2017.

⁷⁴ ADCF : assemblée des communautés de France

La Cali et le dialogue social

La préparation de ces évolutions institutionnelles a été conduite, dans le cadre d'une concertation renforcée, avec les instances représentatives du personnel.

Dès le mois de mars, un protocole a été conclu avec les élus du Comité technique afin de leur octroyer un crédit d'heures d'autorisations d'absence spécial, leur permettant de disposer de moyens supplémentaires pour accompagner efficacement ces différents changements.

Le **Comité technique** a siégé à 7 reprises (en février (2 réunions), mars, juin (2 réunions), novembre et décembre) pour valider les différentes étapes de ces réformes organisationnelles.

La Cali a par ailleurs réuni **trois CHSCT**⁷⁵ (en mars, juillet, décembre), au cours desquels ont notamment été présentés les plans d'installation des services mutualisés, ainsi que le DUERP⁷⁶.



L'engagement dans une politique de santé au travail



Invitation

Mercredi 14 septembre 2016 - 18h - 19h30

Philippe Buisson
Président de La Cali
Maire de Libourne

Patrick Nivet
Conseiller communal
Conseiller municipal

ont le plaisir de vous convier à la conférence
« E-cigarette : ange ou démon ? »
Un enjeu de santé publique
- Salle des mariages de Libourne -

Dans le cadre de sa politique de santé au travail et en lien avec le CHSCT, La Cali a engagé plusieurs actions concrètes au cours de cette année. La collectivité a ainsi approuvé le principe d'une aide au financement des dispositifs de sevrage tabagique et de la vaccination antigrippale pour les agents intéressés, qui ont été informés de ces mesures par le biais d'une note d'information jointe aux bulletins de paie de novembre.

Une conférence sur l'e-cigarette a par ailleurs été organisée le 14 septembre par La Cali et la Ville de Libourne, animée par le professeur Roger

Salomon, directeur honoraire de l'ISPED⁷⁷, Université de Bordeaux, et Président du Haut conseil en santé publique.



Le lancement de la démarche de Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Conformément à la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, La Cali a procédé à l'élaboration de son DUERP⁷⁸. Celui-ci consiste à recenser l'ensemble des risques professionnels auxquels peuvent être confrontés les personnels, à hiérarchiser ces risques et à lister les mesures prises pour les réduire. Il intègre, comme l'impose la nouvelle loi, un volet entièrement consacré aux RPS⁷⁹.

Dans le cadre d'un groupement de commandes dédié et coordonné par La Cali (voir également la partie sur l'achat public responsable, p. 46), une consultation a été menée, et un prestataire a pu être retenu pour accompagner la collectivité.

Un comité de pilotage, associant élus du CHSCT, représentants du personnel, conseiller et assistants de prévention et membres du comité de direction, a organisé et suivi les étapes de son élaboration (trois réunions se sont tenues).

5 journées de visites de terrain ont ainsi pu permettre l'analyse de 39 unités de travail. Les structures petite enfance, enfance ont fait l'objet d'une attention particulière, du fait de l'exposition des agents à des risques particuliers, comme les troubles musculo-squelettiques.

A l'issue de ces différents diagnostics, des pistes d'actions correctives ont été identifiées, dont la mise en œuvre incombera aux instances nouvellement désignées en 2017.

La formation des agents de La Cali

L'année 2016 est le dernier volet du plan de formation triennal à l'œuvre, ainsi que du groupement de commandes sur les formations hygiène et sécurité.

433 jours de formation ont été dispensés, et une consultation a été relancée afin de poursuivre le groupement, qui compte un nombre d'adhérents en hausse pour l'exercice 2017-2019 (27 membres).

⁷⁵ CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

⁷⁶ DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

⁷⁷ ISPED : institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement

⁷⁸ DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

⁷⁹ RPS : risques psychosociaux

La création de l'Amicale du personnel de La Cali

La Cali a apporté son soutien à l'association créée par les agents « L'Amicale du personnel de La Cali ». Sa vocation est de permettre aux agents, qui sont répartis sur 22 sites différents du territoire, de pouvoir se retrouver à l'occasion d'événements organisés par l'association (spectacle de Noël...), de bénéficier d'avantages chez les commerçants du territoire...



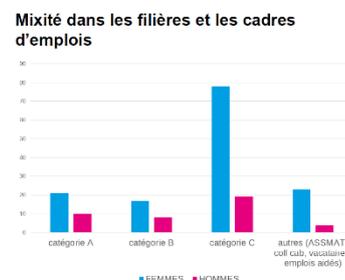
Cette association a vocation à créer du lien social et à favoriser la cohésion des agents de La Cali.

En 2016, l'association a organisé, à l'occasion des fêtes de Noël, le samedi 10 décembre, une représentation privée pour les agents et leur famille. La projection du dernier film Disney, « Vaiana », a été suivie d'un goûter offert aux personnes présentes.

La présentation du premier rapport sur l'égalité hommes / femmes

Conformément à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, l'Etat et les collectivités territoriales doivent mettre en œuvre une politique pour l'égalité des sexes. Afin de pouvoir rendre compte de leur action, le décret d'application n°2015-761 du 24 juin 2015 prévoit l'élaboration et la présentation, préalablement aux débats sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

Lors du Conseil communautaire du 7 avril, La Cali a présenté son premier rapport annuel en la matière. Celui-ci a permis de mettre en exergue les politiques publiques intégrant cette dimension de lutte contre les discriminations.



Citons à titre d'exemples :

- le soutien à l'association Vict'aid, réalisé dans le cadre de la politique de la ville, pour accompagner les femmes et les enfants témoins de violences intra familiales et responsabiliser les auteurs,
- la mise en œuvre du projet social et éducatif sur tous les équipements communautaires d'accueil des voyageurs, dont le programme d'action prend en compte, de manière volontariste, des actions en lien avec cette thématique : l'accompagnement des familles pour le partage des responsabilités parentales relatives à l'éducation et à la scolarisation des enfants, l'information et l'éducation des adolescentes et adolescents relativement aux questions touchant à la sexualité...

En outre, ce rapport a été l'occasion de communiquer sur la politique ressources humaines de La Cali et de rappeler notamment que la politique salariale de La Cali est uniquement basée sur des critères de grade et de missions.

- La gestion et l'entretien responsables des bâtiments



La gestion du patrimoine de La Cali

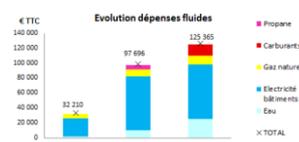
Le patrimoine communautaire est constitué d'une quarantaine de bâtiments. Les élus ont souhaité poursuivre la démarche, engagée l'an passé, d'harmonisation des contrôles réglementaires et de la maintenance de ces bâtiments et équipements (toiture, chauffage, plomberie...). Cette approche du patrimoine inscrit la collectivité dans un processus de prévention permettant d'optimiser le fonctionnement des installations dans le temps.

La poursuite de la démarche de CEP pour La Cali

Depuis 2014, La Cali est adhérente de l'ALEC⁸⁰ et s'est notamment engagée dans une démarche de CEP⁸¹ à travers une convention triennale.

De manière opérationnelle, les deux premières années ont permis :

- d'établir un état des lieux complet du patrimoine de La Cali et de disposer d'un plan d'actions correctif sur ce patrimoine, ainsi que d'un appui technique pour sa mise en œuvre,
- d'élaborer et de reconduire un appel à manifestation d'intérêt pour faire bénéficier les communes de La Cali de la mission de CEP. En 2016, deux nouvelles communes ont répondu favorablement (voir ci-après),
- de bénéficier de l'expertise et des retours d'expérience de l'ALEC, notamment en matière d'achat d'énergie, de réseau de chaleur biomasse, de filière bois énergie ou de méthanisation.



Fiches Énergétiques aux Mairies ciblées par La Cali		
Commune	Date de réalisation de la fiche	Par
La Cali	2014	La Cali
État de réalisation de la fiche		
État	ALC (2014) - 100%	
Coût de la fiche		
Préciser le montant		
Nommer les bénéficiaires		
Niveau	Désignation	Les Aggrégés
1	Mairie de La Cali	ALC (2014) - 100%
2	Mairie de Bonzac	ALC (2014) - 100%
3	Mairie de Tizac de Lapouyade	ALC (2014) - 100%
4	Mairie de Les Peintures	ALC (2014) - 100%
5	Mairie de Lapouyade	ALC (2014) - 100%
6	Mairie de Lapouyade	ALC (2014) - 100%
7	Mairie de Lapouyade	ALC (2014) - 100%

En complément, La Cali a également souhaité mieux s'approprier le suivi et la gestion énergétique de son patrimoine. Aussi, des « fiches énergie » ont été réalisées pour chacun des bâtiments gérés par La Cali.

Elles centralisent les informations utiles au suivi énergétique des fluides (consommations d'électricité, de gaz et d'eau depuis 2014), mais également des informations relatives à l'état (isolation, équipement) et au fonctionnement du bâtiment (données à consolider).

La poursuite de la démarche de CEP pour les communes

Dans le cadre de la convention signée avec l'ALEC, il était prévu que la mission de CEP soit déployée au bénéfice des communes de La Cali.

En 2016, un nouvel AMI⁸² a été lancé, et présenté, le 10 novembre, lors d'une réunion d'information, aux communes. Cette réunion s'est déroulée sur la commune de Les Peintures, qui a engagé la démarche de CEP en 2015 et a ainsi pu partager son expérience avec les élus et agents présents. Par la suite, les communes de Bonzac et Tizac de Lapouyade ont manifesté leur intérêt et ont conventionné avec l'ALEC.

Ainsi, les bâtiments jugés prioritaires par ces communes feront l'objet d'un audit énergétique et des préconisations d'actions, source d'économies d'énergies, seront chiffrées et présentées aux communes.



L'achat d'énergie verte issue des énergies renouvelables

Les contrats d'électricité, récemment mis en place via un groupement d'achat porté par le SDEEG⁸³, intègrent une part d'énergies renouvelables. La Cali, à travers son adhésion à ce groupement, contribue ainsi à la promotion de l'utilisation de ces énergies renouvelables sur son territoire.

⁸⁰ ALEC : agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole Bordelaise et de la Gironde

⁸¹ CEP : conseil en énergie partagé, opération permettant de mieux appréhender et gérer la dimension énergétique du patrimoine des collectivités territoriales

⁸² AMI : appel à manifestation d'intérêt

⁸³ SDEEG : syndicat départemental d'énergie électrique de Gironde

Point sur l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)



#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La Cali est attachée à l'accessibilité de tous aux services qu'elle propose sur son territoire. C'est pourquoi elle s'est engagée dans la réalisation d'un Ad'AP⁸⁴ (voir également la partie concernant le SDA-Ad'AP en matière de transports, p. 5). Ce dispositif, issu de la loi du 10 juillet 2014, vise à programmer et à réaliser les travaux nécessaires pour la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public.

Ainsi, après avoir réalisé l'an passé un audit de ses bâtiments, La Cali a constitué sa feuille de route en identifiant des objectifs précis pour les années à venir, et ce, dans différents champs de ses politiques publiques : petite enfance / enfance / jeunesse, tourisme, bâtiments administratifs... Afin d'optimiser la démarche, les travaux d'accessibilité, programmés pour 2017, ont été intégrés au plan de rénovation global du patrimoine de La Cali.

L'organisation et la planification des travaux de l'Ad'AP de La Cali sont construits en lien étroit avec les acteurs locaux, et notamment les membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité créée à cette occasion (voir également la partie sur la gouvernance territoriale, p. 40).

Acquisition de véhicules propres avec la participation de fonds TEPCV⁸⁵ pour faciliter la mobilité des agents

Dans le cadre du dispositif TEPCV, La Cali a inscrit des actions de mobilité interne. Afin de promouvoir les déplacements doux et faciliter les trajets courts entre les différents sites administratifs de La Cali, un vélo électrique a été acheté.



Cinq véhicules propres (2 électriques et 3 hybrides) ont également été acquis et sont désormais à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels. Dans le cadre de ces achats, La Cali a participé à l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! »⁸⁶.

- La gestion durable des affaires financières et fiscales

La dématérialisation des procédures administratives et financières

Comme chaque année, La Cali contribue budgétairement au SMGN⁸⁷ et a renouvelé son **adhésion aux Services Numériques mutualisés**, permettant de poursuivre le passage de la collectivité et de ses communes membres à **l'administration électronique**. Cet accompagnement a permis de nombreuses avancées (voir également l'adhésion de La Cali aux services numériques, p. 36).

Au niveau comptable et financier, La Cali utilise, depuis 2014, le protocole flux PESV2⁸⁸ pour la **dématérialisation des pièces comptables** (bordereaux, mandats, titres et pièces justificatives).

Après plusieurs années de fonctionnement, cette dématérialisation a permis :

- de diminuer les délais de paiement par La Cali et la Trésorerie,
- d'économiser sur les coûts de reprographie, de papier et de conservation de données,
- d'optimiser le suivi des documents échangés, ainsi que leur traçabilité,
- d'améliorer la rapidité du délai de recouvrement.



En interne, La Cali poursuit toujours la décentralisation de la saisie des bons de commande et de validation des factures pour les services communautaires et a élargi cette année le nombre de services bénéficiant de la signature électronique pour ces bons de commande.

⁸⁴ Ad'AP et SDA-Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmé (pour les bâtiments recevant du public) et Schéma Directeur d'Accessibilité (pour les services de transports). La date limite pour rendre accessible ces services était fixée au 1^{er} janvier 2015. Leur élaboration permet de se mettre en conformité en programmant la réalisation de travaux dans un délai pouvant aller de 3 à 6 ans.

⁸⁵ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

⁸⁶ Le constructeur automobile auquel ces véhicules ont été achetés est partenaire de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! », gérée par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe : 1 véhicule hybride acheté = 1 arbre planté

⁸⁷ SMGN : syndicat mixte Gironde Numérique

⁸⁸ PESV2 : protocole d'échanges standard version 2

Un nouveau service de paiement en ligne par carte bancaire a été mis en place pour le service de transport scolaire, en partenariat avec les services de la DGFIP⁸⁹.

Au niveau administratif, le déploiement du logiciel libre « Web-delib » permet de gérer la vie des assemblées délibérantes, depuis la rédaction des projets jusqu'au contrôle de légalité.



Quant au logiciel OpenDemandes, il permet de gérer les flux de courriers entrants et sortants. Des formations à l'attention des agents leur ont été proposées afin qu'ils s'approprient ce nouvel outil.

Ces logiciels présentent l'avantage d'assurer la traçabilité des dossiers depuis leur création jusqu'à leur archivage, de diminuer significativement les transmissions papier, de raccourcir et optimiser les délais de validation des dossiers, de faciliter la recherche globale de documents...

La création d'un service commun fiscalité

Le schéma de mutualisation des services (voir également la partie sur les ressources humaines, p. 41) adopté par le Conseil communautaire fin 2015, a identifié la nécessité de doter le territoire d'un outil prospectif et d'analyse fiscale, sur lequel s'appuyer dans le cadre des choix stratégiques à mener dans la conduite des politiques communautaires.

Un service commun « fiscalité » a donc été créé entre La Cali et la Ville de Libourne, pour assurer des missions d'information, d'analyse, de simulation, d'optimisation et de politique tarifaire. Ce service, accessible aux administrés, leur permet de se renseigner sur les éléments constitutifs de leur imposition.

- Les achats publics responsables

Le groupement de commandes comme levier d'achat

Qu'elle en soit l'initiatrice ou « simplement » adhérente, La Cali a recours, dans ses principes d'achat, au groupement de commandes. En effet, dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé, La Cali, ses communes membres et établissements publics du territoire, ont la volonté de s'engager dans la **mutualisation de leurs achats** afin d'en réduire les coûts.

Cette année, la collectivité a constitué 6 nouveaux **groupements de commandes**⁹⁰ pour :

- les travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie,
- l'achat et livraison de consommables informatiques,
- l'achat de prestations de services en télécommunication fixe, mobile et accès Internet,
- l'impression de supports de communication,
- l'assistance juridique,
- la réalisation de travaux dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé (voir également l'aspect transport p. 5, l'aspect concertation p. 40 et l'aspect patrimoine p. 45).

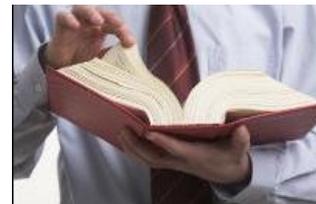
La Cali peut également adhérer elle-même à un groupement de commandes, sans en être le coordinateur. Tel a été le cas cette année avec le groupement de commande créé par la Ville de Libourne portant sur l'élaboration d'une étude globale pré-opérationnelle sur la revitalisation du centre-ville de Libourne. Parce que ce projet s'inscrit dans le PLH de La Cali (voir également la partie sur la requalification des centres anciens, p. 24), La Cali a adhéré à ce groupement de commande afin qu'une étude pré-opérationnelle puisse être réalisée. Ces nombreuses mutualisations permettent de réaliser d'importantes économies pour La Cali, mais aussi les autres collectivités adhérentes de ces groupements.

⁸⁹ DGFIP : direction générale des finances publiques

⁹⁰ Des groupements de commandes ont déjà été constitués les années passées pour l'achat de téléphonie mobile, assurances, papier de reprographie, formation obligatoire, enveloppes de correspondance et prestations de service de contrôle et de vérifications réglementaires en matière de sécurité des bâtiments et équipements.

La Cali renforce l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

L'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, qui abroge, au 1er avril 2016, le code des marchés publics, permet une meilleure prise en compte des préoccupations sociales et environnementales. Les acheteurs peuvent ainsi insérer des critères et des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics ou dans les contrats de concession avec, par exemple, la faculté de réserver leurs contrats aux opérateurs économiques employant au moins 50 % de personnes handicapées ou défavorisées. En s'appuyant sur cette nouvelle réglementation et la volonté des élus de « donner la priorité à l'insertion et l'accès à l'emploi des personnes en difficulté »⁹¹, La Cali poursuit sa politique d'intégration de clauses particulières, de clauses sociales⁹² et environnementales⁹³ dans les marchés publics.



Les marchés intégrant des clauses environnementales :

- Services de télécommunications,
- Consommables informatiques,
- Travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de la voirie,
- Transport scolaire pour les élèves handicapés relevant de La Cali,
- Impression de support de communication,
- Travaux de rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Libourne,
- Transport à la demande à destination des personnes à mobilité réduite,
- Achat et livraison de produits et de matériels d'entretien.

La signature d'une convention de partenariat entre La Cali et l'UGAP



La Cali s'est dotée, cette année, d'un **outil supplémentaire pour sa politique d'achat public**, en signant une convention de partenariat avec l'UGAP⁹⁴. L'objectif est de réaliser des achats groupés, en s'engageant sur des montants minimums d'achats par familles de produits. La collectivité a ainsi prévu de passer des commandes de véhicules, matériel informatique et consommables et a, de fait, rejoint le groupement composé du Conseil départemental de la Gironde, de Bordeaux Métropole et de la COBAS⁹⁵.

La Cali sensibilise élus et agents à l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics



Afin de sensibiliser les élus et les agents à l'achat responsable, les services marchés publics, politique de la ville et développement durable ont organisé, le 27 mai, la 2^{ème} journée de **sensibilisation sur le thème de la clause d'insertion sociale et la promotion de l'emploi dans les marchés publics**. Monsieur Loquet, maître de conférence en droit et consultant dédié aux clauses sociales dans les marchés publics est intervenu, avec d'autres partenaires, pendant la journée (association 3AR⁹⁶, PLIE⁹⁷ du Libournais...) pour expliquer les modalités de mise en œuvre de ces clauses dans les marchés publics. A l'issue de cette journée, riche en témoignages et échanges, un questionnaire a été remis aux participants. Dans une démarche d'amélioration continue, son analyse permet de mieux cibler les attentes et besoins pour les prochaines éditions.

⁹¹ Délibération du 25 septembre 2014

⁹² Ces clauses concernent l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

⁹³ L'insertion de clauses environnementales se fait, selon les marchés, au niveau des spécifications techniques des produits (référence à des normes, des écolabels officiels...), des conditions d'exécution du marché (livraison des produits dans des emballages réutilisables ou recyclables...), de la sélection des candidatures (examen du savoir-faire des candidats en matière environnementale...), du critère de choix des offres (établi en fonction des exigences environnementales spécifiées lors de la définition des besoins).

⁹⁴ UGAP : Union des groupements d'achats publics. Cet organisme de l'Etat est une centrale d'achat qui permet aux administrations publiques qui y ont recours de bénéficier de prix établis sur la base de mutualisation des besoins et d'être dispensées de passer des marchés publics propres pour ces achats.

⁹⁵ COBAS : Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud

⁹⁶ 3AR : association Aquitaine des achats publics responsables

⁹⁷ PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

- La communication responsable

La communication institutionnelle à destination des habitants

La Cali promeut une communication institutionnelle au plus près des habitants en **diffusant**, par tous les moyens à sa disposition (site internet, réseaux sociaux, flyers, affichage...), **des informations relatives aux manifestations qu'elle met en place** (Fête de la jeunesse, Semaine de la petite enfance, opération de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires...) ou aux **activités et services déployés sur le territoire pour les habitants** (guide d'été de la jeunesse, programmes de vacances pour les structures jeunesse, guide d'accès aux droits, permanences « Habitat Durable » ou « Espaces Info Énergie »...).

Fort du succès du premier numéro « D'ici en Libournais » publié en mai 2015, La Cali a souhaité éditer, au printemps / été de cette année, le deuxième numéro de ce magazine. Il propose au lecteur de découvrir (ou redécouvrir), une sélection d'initiatives et actions remarquables sur le territoire. Il est distribué à ses habitants et également mis en ligne sur le site internet de La Cali et constitue ainsi une vitrine susceptible d'attirer de nouveaux visiteurs et investisseurs.



La création d'un service commun « communication » entre La Cali et la Ville de Libourne

En termes de fonctionnement interne et dans le cadre du projet de schéma de mutualisation des services adopté par La Cali fin 2015, un service commun « direction de la communication » a été créé à compter du 1er mars. Il regroupe ainsi l'ensemble des personnels et des moyens dédiés à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne (voir également la partie « Ressources humaines » p. 41).

La démarche de « consommation responsable »

Enfin, le service s'inscrit dans une démarche de « consommation responsable » en privilégiant une **communication numérique**, en particulier par le biais de son site internet et des réseaux sociaux et en restreignant à leur obligation légale les impressions papier (exemple du rapport d'activité annuel de la collectivité, téléchargeable en ligne). Toutefois, lorsque La Cali a recours à une communication plus traditionnelle sur support papier, elle veille à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement (utilisant par exemple du papier issu de forêts gérées durablement).

Les indicateurs de... la collectivité exemplaire et responsable

Gestion et entretien des bâtiments de La Cali

40 sites (environ) communautaires gérés par La Cali

Ad'AP et SDA-Ad'AP

2 plans d'action proposés sur 6 ans

Adhésion à l'ALEC et poursuite de la démarche de CEP pour La Cali

1 adhésion renouvelée

21 bâtiments audités dont 18 bâtiments comportant des préconisations et 1 plan correctif composé de 85 actions

Démarche de CEP engagée avec l'ALEC pour les communes

2 diagnostics énergétiques remis aux communes de Saint Denis de Pile et Les Peintures

1 nouvel AMI lancé et 2 communes volontaires pour engager la démarche : Bonzac et Tizac de Lapouyade

Ressources humaines

Dialogue social : 7 réunions du CTP et 3 du CHSCT

433 jours de formations à destination des agents de La Cali

3 réunions collectives préparatoires à la mise en place des services communs

Mutualisation

1 schéma de mutualisation des services adopté fin 2015

4 créations de services communs entre La Cali et la Ville de Libourne pour les services : communication, technique, informatique et fiscalité

Dématérialisation

1 adhésion mutualisée aux services numériques de Gironde numérique pour La Cali et ses communes membres

Groupements de commandes

15 groupements de commandes coordonnés par La Cali, dont 6 constitués en 2016

1 adhésion au groupement de commandes coordonné par la Ville de Libourne pour l'élaboration d'une étude globale pré-opérationnelle sur la revitalisation du centre-ville de Libourne

Achats publics responsables

1 adhésion à l'UGAP pour disposer d'un outil supplémentaire pour la politique d'achat

1 réunion sur le thème de la clause d'insertion sociale et la promotion de l'emploi dans les marchés publics à destination des élus et des agents

Marché public et insertion de clauses sociales et environnementales

8 marchés intégrant des clauses environnementales (6 en 2015)

Communication

1 service mutualisé avec la ville de Libourne

1 deuxième parution du magazine de La Cali « D'ici, en Libournais »

Rapport
Développement durable
de La Cali

